

STOUMONTINFOS



STOUMONT

Point de vue NATURE !



LES INFORMATIONS
DU CPAS ► p. 10

DES CARTES POSTALES ANCIENNES
POUR VOIR STOUMONT
HIER ET AUJOURD'HUI
► p. 24

VALLÉE DE LA LIENNE : LE SILENCE
ET LA SÉCURITÉ À PROTÉGER
► p. 26

SEPTEMBRE 2021



Collège communal

Didier GILKINET Bourgmestre	Moulin du Ruy 87	0474/97.82.33	État civil - Sécurité - Ressources Humaines - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Développement Rural - Communication - Aînés - Jumelage - didier.gilkinet@stoumont.be
Marie MONVILLE 1 ^{ère} échevine	Chauveheid 33	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine Forestier - Tourisme - Développement économique - Cultes - Supracommunalité - Patrimoine communal - marie.monville@stoumont.be
Tanguy WERA 2 ^e échevin	Xhierfomont 40	0497/26.87.71	Transition (Énergies, Nature et Environnement, Agriculture, circuits courts...) - Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance - Jeunesse - Culture et Patrimoine culturel - Démocratie participative et Gouvernance - Bien-être animal - tanguy.wera@stoumont.be
Vanessa LABRUYÈRE 3 ^e échevine	Chevron 56	0498/52.60.48	Travaux - Production et distribution de l'eau - Logement - Sports - Cimetières - vanessa.labruyere@stoumont.be
Albert ANDRE Président CPAS	La Gleize 18	0495/11.36.88	CPAS - Affaires sociales - Égalité des chances - Santé - Emploi - albert.andre@stoumont.be

Conseil communal

Didier GILKINET (VE), Président	Moulin du Ruy 87	0474/97.82.33
Dominique GELIN, Directrice générale		080/29.26.60

Conseil de l'Action Sociale

Albert ANDRE (VE), Président	La Gleize 18	0495/11.36.88
Valérie SIMON, Directrice générale CPAS		080/29.26.85

Membres du Collège communal :

Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82
Tanguy WERA (VE)	Xhierfomont 40	0497/26.87.71
Vanessa LABRUYÈRE (VE)	Chevron 56	0498/52.60.48
Albert ANDRE (VE)	La Gleize 18	0495/11.36.88

Conseillers communaux :

Yvonne VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	0473/58.89.03
Eric DECHAMP (VE)	Moulin du Ruy 84/1	0497/23.38.41
Alexandre RENNOTTE (VE)	Chession 88	0473/87.02.64
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33
Julie COX (SD)	Chevron 39	0497/37.96.97
Jeannine LEFEBVRE (SD)	Rahier 13	0476/62.06.67
Béatrice DEWEZ (SD)	La Gleize 57	0478/66.30.77

Conseillers CPAS :

Sophie GASPARD (VE)	Borgoumont 5/7	0479/39.88.67
Marylène LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30
Frédéric LEFORT (VE)	Bierny 27	0494/18.15.04
Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église 35	0498/65.65.88
Etienne LORENT (VE)	Rahier 56	0476/98.45.69
Pol PIRON (SD)	Rte de l'Amblève 47	080/78.60.91
Catherine COLINET (SD)	Heilrimont 9	080/78.63.86
Jürgen BEHLING (SD)	Borgoumont 71	080/78.66.42

VE : Liste VivrEnsemble

SD : Liste Stoumont Demain

NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : prenom.nom@stoumont.be

Services communaux

Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	dominique.gelin@stoumont.be
Assistant Direction - Planu	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	sebastien.poncinc@stoumont.be
Population - Permis de conduire	Colette GOFFIN	080/29.26.50	colette.goffin@stoumont.be
	Flavia TORTOLANI	080/29.26.50	flavia.tortolani@stoumont.be
Agent constatateur	Abdenbi FAKHAKH	0472/19.13.81	abdenbi.fakhakh@stoumont.be
Assainissement	Flavia TORTOLANI	080/29.26.52	flavia.tortolani@stoumont.be
Etrangers - Casiers judiciaires	Colette GOFFIN	080/29.26.50	colette.goffin@stoumont.be
Agent technique Travaux	Philippe VOITURON	080/29.26.54	philippe.voituron@stoumont.be
	Cécile MATHIEU	080/29.26.55	cecile.mathieu@stoumont.be
	Charlotte BRAHAM	080/29.26.55	charlotte.braham@stoumont.be
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	eliane.fontaine@stoumont.be
	Ann-Sophie MOËS	080/29.26.56	ann-sophie.moes@stoumont.be
Ressources humaines	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	nicole.bonmariage@stoumont.be
	Marie REMACLE	080/29.26.57	marie.remacle@stoumont.be
Comptabilité	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	nicole.marville@stoumont.be
État civil - Assistante compta	Patricia CREMER	080/29.26.59	patricia.cremer@stoumont.be
Eau	Delphine TRIBOLET	080/29.26.61	delphine.tribolet@stoumont.be
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	christine.detaille@stoumont.be
Ecopasseuse - Logement	Martine GROGNARD	080/29.26.63	martine.grognard@stoumont.be
Coordinatrice Pollec	Estelle FABRY	080/29.26.53	estelle.fabry@stoumont.be
Accueil Temps Libre	Rachel BOUHY	080/29.26.63	rachel.bouhy@stoumont.be
PCDN	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	marie.francoise.perat@stoumont.be
Enseignement - Police - Comm.	Odile TROCH	080/29.26.67	odile.troch@stoumont.be
Recette régionale	Jordan HALIN	080/29.26.82	jordan.halin@stoumont.be

Office du Tourisme

Tél: 080/29.26.80
Fax : 080/29.26.81
office.tourisme@stoumont.be

Bibliothèque

Nicole BONMARIAGE

080/29.26.89
bibliotheque@stoumont.be

Agence Locale Emploi

Catherine MARTIN
cathlavenne@hotmail.com

Service des travaux

Borgoumont 23

Coordinateur	Christian COLLIENNE	0478/24.21.72	christian.colliennc@stoumont.be
Magasinier garage communal	Alain DELPORTE	080/78.53.67	alain.delporte@stoumont.be
Fontainiers	B. LAFFINEUR 0489/61.32.29		F. BIARD 0489/61.31.02
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	pascal.dumont@stoumont.be

J.-Y. MAGAIN 0489/68.96.14

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Route de l'Amblève 45 - Fax 080/29.26.88

Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be
Accueil - Administration	Charline LEJEUNE	080/29.26.84	charline.lejeune@stoumont.be
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be

Police locale

Route de l'Amblève 19

Inspecteur principal
Jean-Philippe LOUIS
080/28.19.40
ZP.StavelotMalmedy.MPSoumont@police.belgium.eu

Stoumobile

Réservation et conditions	0478/48.00.14	ou	080/29.26.87
---------------------------	---------------	----	--------------

EDITORIAL

Un printemps et des mois d'été pluvieux laissent aujourd'hui place une rentrée de septembre synonyme de mesures allégées, au regard d'un premier semestre toujours rythmé par la crise sanitaire.

Dans ce contexte, nous reprendrons très certainement les séances du Conseil communal en présentiel dès le mois d'octobre.

L'édition 'un arbre, un enfant' a été revisitée en 2021. Le 20 mars, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli avec Tanguy, sur rendez-vous les parents des petit-es stoumontois-es né-es en 2020. L'opportunité de leur remettre un arbre fruitier à planter à l'endroit de leur choix et de les féliciter. Un très beau moment de convivialité.

D'aucuns d'entre vous l'auront observé, tout au long du week-end de la Pentecôte, un drapeau arc-en-ciel a flotté sur la façade de la Maison communale. Une façon pour le Collège communal de témoigner et ce, pour la septième année consécutive, de sa volonté d'ouverture à la diversité, en s'associant à l'action du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège. Ouverture importante à nos yeux, en témoignent certains comportements lors de l'Euro de football 2021.

Les 27 mai et 1er juillet, notre commune a accueilli Valérie De Bue, Ministre Wallonne en charge de la Sécurité Routière et ce, dans le cadre de la problématique de la vallée de la Lienne. Vous trouverez plus d'informations dans ce numéro.

Les 10 et 11 juin ont eu lieu deux journées de diffusion virtuelle de la réunion d'information préalable (RIP) dans le cadre du projet de construction de la nouvelle structure Maison de repos et Résidences-services au centre de La Gleize. L'opportunité pour les citoyens de communiquer au bureau agréé en charge de l'étude d'incidences, leurs observations, interrogations et suggestions à prendre en compte lors de l'étude, étape obligatoire dans le cadre d'un tel projet. Projet dont toute l'importance n'est plus à démontrer tant pour notre commune que pour tout le sud de notre arrondissement.

Le 11 juin, c'est sous un soleil de début de soirée que nous avons également inauguré, en présence des représentants des Amis de l'Ancien Château de Rahier, des citoyens impliqués et du Député Provincial André Denis, le plus petit Musée du Manganèse du Monde (MMM). Encore un très bel exemple de coparticipation citoyens-associatif-commune, tel qu'il s'inscrit dans la vision du Collège communal.

Au cours de ces mois d'été, certaines fêtes de village ont repris leur cours, en mode allégé et dans le respect des règles sanitaires. Des moments de rassemblements plus locaux et de retrouvailles qui font vraiment du bien !

Dans le cadre de l'activité « Stoumont hier & aujourd'hui organisée par notre Centre Culturel, vous avez pu découvrir du 1er juillet au 4 novembre, une sélection de 20 cartes postales anciennes des villages de notre commune.

Ces photos datant le plus souvent de plus d'un siècle ont été agrandies et installées aux endroits où elles avaient été prises jadis, permettant ainsi, sur place, un savoureux retour dans le passé !

Vu l'intérêt porté à ce parcours de découverte, nous le réitérerons du 15 septembre au 15 octobre prochain.

Comme vous pourrez le lire dans ce numéro, les 14 et 15 juillet, notre commune n'a pas échappé aux inondations. De manière globale et sans en minimiser les conséquences, nous restons néanmoins privilégiés par rapport aux événements tragiques vécus dans certaines villes et communes de notre province.

Au cours de ces mois d'été, l'Administration communale a été confrontée au décès d'Alain Lambert, employé au service technique des travaux et retraité en mai 2020 et de Manuel Lamesch, ouvrier polyvalent au service des travaux. Nous réitérons à leur famille respective, nos plus sincères condoléances.

Enfin, annulée au printemps, l'opération 'Communes et rivières propres', a été reportée au samedi 25 septembre 2021. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle fin d'été !

Continuez à prendre soin de vous et des autres.

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre



SOMMAIRE

- ▶ Actualités communales p. 4
- ▶ Actualité du CPAS p. 10
- ▶ Patrimoine p. 15
- ▶ Transition p. 17
- ▶ Tourisme p. 23
- ▶ Culture p. 24
- ▶ Sécurité p. 26
- ▶ Journal de la Bibliothèque p. 29
- ▶ Journal de la Jeunesse p. 30
- ▶ Journal de famille p. 42
- ▶ Associatif p. 42
- ▶ Sports p. 43
- ▶ Noces p. 44

A PROPOS

EDITEUR RESPONSABLE : Didier Gilkinet - COMMUNICATION : Odile Troch - MISE EN PAGE ET IMPRESSION : ExcellencePrint
Photos : ExcellencePrint - www.freepik.com

Actualités communales

CONSEILS COMMUNAUX

CONSEIL COMMUNAL DU 26 JANVIER 2021

Le Conseil décide, par 8 voix pour et 3 abstentions, d'approuver le règlement de consultation de marché relatif au financement de l'achat d'une pelle sur pneus et de financer l'emprunt de 150.000 euros sur une durée de 10 ans.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire de la Fabrique d'église de Lorcé telle que réformée avec une intervention communale inchangée.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la nouvelle convention relative à la participation dans les frais de fonctionnement d'un véhicule de consultation mobile de l'O.N.E.

CONSEIL COMMUNAL DU 25 FÉVRIER 2021

Le Conseil décide, par 8 voix pour et 4 contre, afin de diminuer la charge de remboursement de la dette, d'allonger de 10 ans l'échéance de 10 emprunts conformément à la proposition de la banque Belfius.

Il décide, à l'unanimité, de valider le montant de 289.912 euros inscrit au budget communal 2021 à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les subventions prévues au budget communal 2021 à destination des associations de promotion des activités utiles à l'intérêt général.

Il décide, à l'unanimité, d'intégrer le marché lancé par Finimo pour la désignation d'un certificateur externe en vue d'élaborer la certification P.E.B. des bâtiments communaux.

Il décide, par 8 voix pour et 4 contre, de ratifier la délibération du Collège communal du 29 janvier 2021 concernant la vente publique groupée de bois marchands du 4 février 2021.

CONSEIL COMMUNAL DU 30 MARS 2021

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2020

-de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 10.800 euros à l'ordinaire,

-de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 6.613 euros à l'ordinaire,

-de la Fabrique d'église de Lorcé, avec une intervention communale de 2.580 euros à l'ordinaire,

-de la Fabrique d'église de La Gleize, avec une intervention communale de 4.346 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, dans le cadre de mesures de soutien via un allègement de la fiscalité locale dans le cadre de

la crise du Covid 19, de réduire la taxe sur les terrains de camping ainsi que la taxe de séjour.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre pouvoirs adjudicateurs relative à la réalisation d'un marché conjoint de travaux de préparation des sols, fournitures de plants, plantations, élagage et dégagement pour les travaux forestiers.

Il prend acte du rapport annuel 2020 de l'écopasseur communal.

CONSEIL COMMUNAL DU 29 AVRIL 2021

Le Conseil décide, par 8 voix pour et 4 abstentions, d'approuver les comptes communaux 2020 avec un résultat positif de 1.217.008 euros.

Il décide, par 8 voix pour et 4 contre, d'approuver la modification budgétaire 2021/1 avec un nouveau résultat positif de 1.448.115 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer la subvention d'un montant de 1.250 euros à l'Association de projet du Parc Naturel des Sources.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'acte de cautionnement, à concurrence de 40.000 euros, entre l'a.s.b.l. « Les amis de l'ancien château de Rahier » et la Commune de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2020 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy, avec une intervention communale de 2.903 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la Commune de Stoumont et l'a.s.b.l. Terre pour la collecte des déchets textiles ménagers.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention Astrid pour la fourniture et l'activation de cartes Sim prioritaires Blue Light Mobile à l'attention des services impliqués dans la planification d'urgence.

Il décide, à l'unanimité, dans le cadre de la distribution de l'eau et de la mise en conformité selon le règlement technique BELGAQUA, d'agréer les dispositifs de protection contre le retour d'eau.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de collaboration entre la Plateforme pour le service citoyen et la Commune de Stoumont.

CONSEIL COMMUNAL DU 22 JUIN 2021

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer

-la subvention 2021 d'un montant de 1.050 euros à l'association Extratrail,

-la subvention 2021 d'un montant de 7.500 euros à l'a.s.b.l. Centre Médical hélicoptère de Bra-sur-Lienne.

Il décide, à l'unanimité, d'adopter la convention de trésorerie entre la Commune de Stoumont et l'a.s.b.l. Les amis de l'ancien château de Rahier.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la Commune et le C.P.A.S. de Stoumont pour l'offre de transport vers les lieux de vaccination.

Il reconnaît, considérant les différents avis, que le presbytère de Chevron est bien la propriété de la Fabrique d'église de Chevron.

Il approuve, à l'unanimité, le rapport annuel de rémunération 2020 des mandataires.

Il décide, par 8 voix pour et 4 abstentions, d'approuver le cahier des charges et mode de passation du marché pour l'entretien l'aménagement de diverses voiries d'un montant estimatif de 1.304.934 euros HTVA dans le cadre du PIC 2019-2021.

Il décide, par 8 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour la construction d'un local technique pour la station de potabilisation de Chession d'un montant estimatif de 75.000 euros TVAC.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de

- l'A.G. du 24 juin 2021 de l'intercommunale NEOMANSIO,
- l'A.G. du 30 juin 2021 de l'intercommunale Holding communal,

- l'A.G. du 23 juin 2021 de l'intercommunale IDELUX,

- l'A.G. du 29 juin 2021 de l'intercommunale FINIMO,

- l'A.G. du 29 juin 2021 de l'intercommunale S.P.I.,

- l'A.G. du 24 juin 2021 de l'intercommunale G.R.E.O.V.A.

Il décide, à l'unanimité, d'initier un appel à candidature pour le renouvellement du gestionnaire de réseau de distribution en électricité pour la commune de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur la servitude de passage permettant la jonction entre le chemin communal 55 et la voirie régionale N633.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention fixant les modalités pratiques liées à l'emploi partagé de coordinateur POLLEC entre les communes de Jalhay, Spa et Stoumont

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions 2021 au FC et TC Chevron, TC La Gleize et Val de Lienne.

Albert André

Echevin des Affaires sociales

L'ADMINISTRATION COMMUNALE EN DEUIL

Avec le décès inopiné, à l'âge de 42 ans, de Manuel Lamesch le 3 août dernier, l'Administration communale a perdu un membre de son équipe.

Manuel avait débuté sa carrière le 7 décembre 1998 au sein du service des travaux dans le cadre d'un programme de transition professionnelle initié par le Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève, en tant qu'ouvrier chargé de l'entretien et du balisage des sentiers et chemins touristiques.

Ce programme de 2 années terminé, Manu avait ensuite été engagé en 2001, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, en tant qu'ouvrier polyvalent et ce, au sein de services divers tels l'Office de Tourisme le service « voiries »

ou encore le service « espaces verts ».

Absent pour maladie, il a traversé ces dernières années avec beaucoup d'abnégation.

Nous conserverons de Manu le souvenir d'un être spontané, jovial et généreux.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances à sa compagne, à ses parents et à toute sa famille.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

INONDATIONS : DES BERGES NATURELLES, MAIS PAS SANS DÉGÂTS!

Les inondations des 14 et 15 juillet ont fort heureusement touché nos riverains moins durement que celles et ceux de bon nombre de communes voisines. L'élan de solidarité citoyenne, en revanche, ne s'est pas montré moins impressionnant et le service des travaux de la commune était, pour sa part, à pied d'œuvre de nombreux jours durant pour évacuer les déchets abondants charriés ou détrempés par la crue et rendre praticables les voiries entravées. Qu'ils en soient remerciés!

Du côté des agriculteurs, plusieurs exploitants stoumontois ont eu à déplorer, de nombreux amas de galets et des branches, charriés par la rivière venus rendre inexploitable des portions parfois importantes de prés. Certaines parcelles, déjà fauchées au moment des inondations ont vu disparaître leurs ballots préparés et d'autres, qui allaient l'être, se sont retrouvées sérieusement abimées. À cela s'ajoutent bien souvent des clôtures endommagées et parfois des pans entiers de berges partis dans les flots. Les mécanismes de compensation des calamités agricoles exceptionnelles ont évidemment été enclenchés, sans nul doute la charge de travail supplémentaire pour restaurer les prés sera-t-elle couverte entièrement.

Un mois après les inondations, le 21 août, affluaient de toute la Wallonie des bénévoles pour venir rendre à l'Amblève sa

propreté d'avant inondations. Si la quantité de déchets était assurément moins impressionnante que ce que laissent entrevoir les images des bords de Vesdre et de Hoëgne, la rivière qui traverse Stoumont avait néanmoins charrié avec elle nombre de sacs plastiques, tôles, pneus chaises de jardin et autre volet de porte de garage. La vingtaine de bénévoles n'a donc pas ménagé sa peine pour rendre à l'environnement ses berges naturelles et restaurer la beauté du site de La Venne. Nos remerciements vont également vers eux!

Tanguy Wéra

Échevin de l'Agriculture et de l'Environnement



INONDATIONS DES 14 ET 15 JUILLET 2021

À l'instar de la plupart des 84 communes de la Province de Liège, notre commune a été touchée en différents endroits de son territoire, par les terribles inondations des 14 et 15 juillet dernier.

Même si 6 camps de jeunes et quelques citoyens ont dû être évacués dans l'urgence, la commune de Stoumont n'a pas eu de perte humaine à déplorer ni de dégâts matériels à la hauteur de ceux constatés dans d'autres villes et communes tragiquement touchées.

Sur base des premières évaluations, la Région Wallonne a identifié 3 grandes catégories de communes :

- Les communes très impactées
- Les communes moyennant impactées
- Les communes impactées

Notre commune fait partie des communes impactées.

Dans ce contexte, nous avons introduit un premier dossier de demande de reconnaissance en tant que calamité naturelle publique d'un phénomène exceptionnel.

En effet, plusieurs centaines de maisons d'habitation de notre commune ont été touchées à des degrés divers.

Par ailleurs, notre territoire a subi un certain nombre de dommages tels des routes et chemins ravinés et dégradés,

avec ouverture du bitume, des passerelles emportées, un pied de pont effondré, des chemins forestiers dégradés, des terrains agricoles, des berges de cours d'eau et des installations de captage touchées à divers degrés, ...

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site et la page Facebook de notre commune ou à nous contacter.

Nous souhaitons particulièrement remercier le service des travaux pour sa disponibilité et sa réactivité les 14 et 15 juillet dernier et pour la gestion du déblaiement et du tri des déchets générés et ce, durant les 4 semaines qui ont suivi.

Par ailleurs, nos vifs remerciements sont adressés aux bénévoles qui ont organisé la récolte et la distribution de biens divers à Chevron, à l'association Loisirs et Jeunesse pour la préparation et la vente de repas au profit des sinistrés, au Fagotin qui a mis ses installations à disposition dès le 14 juillet et qui a mobilisé les jeunes participant à « Été Solidaire » ainsi qu'à tous les citoyens qui ont spontanément proposé leur aide et leur soutien !

La solidarité reste une valeur fondamentale et essentielle à défendre et à porter !

Didier Gilkinet

Votre Bourgmestre

Merci au service des travaux pour l'entretien et le fleurissement des monuments, eu égard au contexte sanitaire.

«Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter» George Santayana

Didier Gilkinet
Bourgmestre





PMC
NOUVELLE
COLLECTE
en porte-à-porte
dès octobre !

**ENSEMBLE TRIONS PLUS,
RECYCLONS PLUS !**



PERMANENCES SOCIALES

Les demandes reçues sont très diversifiées et pas uniquement d'ordre financier.

Il s'agit avant tout d'accueillir la personne, de lui apporter une écoute, un soutien, un accompagnement psychosocial.

Si quelqu'un rencontre des difficultés et veut introduire une demande d'aide au C.P.A.S., il doit prendre rendez-vous avec un travailleur social du C.P.A.S. de la commune où il réside.

Médiation de dettes

Le service de Médiation de dettes est un service gratuit qui s'adresse aux personnes qui se trouvent dans une situation d'endettement.

Il n'est pas nécessaire d'être déjà aidé par le C.P.A.S.

Allocations de chauffage

Les combustibles concernés sont : le mazout de chauffage, le gaz propane en vrac et le pétrole lampant.

Insertion sociale

L'insertion sociale c'est permettre à chacun de trouver ou retrouver une place dans notre société et d'y vivre de façon digne tout en étant reconnu par elle. Le CPAS collabore depuis plusieurs années avec l'ASBL la Teignouse d'Aywaille.

Les objectifs sont nombreux : rompre l'isolement social, promouvoir une reconnaissance sociale, améliorer le bien-être et la qualité de vie, favoriser l'autonomie, etc.

Permanence juridique

Une permanence juridique a été mise en place afin de vous donner un premier avis juridique, des informations juridiques ou vous orienter vers un service spécifique si vous en avez besoin.

Cette permanence est tenue dans les locaux du CPAS par Maître Dupont (avocat à Spa) de 9h à 12h sur RV. Prise de RV au 080/292686.

Dates pour 2021 : Vendredi 12/02
Vendredi 23/04
Vendredi 18/06
Vendredi 20/08
Vendredi 15/10
Vendredi 17/12

Soutien administratif

Le service des pensions - Allocations pour personnes handicapées

Le service apporte l'aide souhaitable à toutes les personnes confrontées aux formalités administratives tant en matière de pensions qu'en matière d'allocations pour personne handicapée.

Handicontact

Le projet « Handicontact », initié par l'AVIQ, vise à permettre aux personnes en situation de handicap et à leurs proches, de s'adresser à un service public encore plus proche que ne peuvent l'être les bureaux régionaux de l'AVIQ c'est-à-dire les communes.

Aides à domicile

Livraison de repas à domicile

Le service repas est accessible à toute personne domiciliée sur le territoire de la commune de Stoumont et âgée de plus de 60 ans ou pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de se préparer des repas pour des raisons matérielles, physiques ou psychologiques.

Service aide-ménagère

Le service aide-ménagère est accessible à toute personne domiciliée sur le territoire de la commune de Stoumont.

Service titres services

Depuis le 30/04/2008, le CPAS de Stoumont est agréé comme entreprise « TITRES-SERVICES » et peut de ce fait proposer une aide dans le cadre du travail ménager à domicile.

Service ouvrier polyvalent

Pour rappel, ils peuvent effectuer des petits travaux d'entretien à l'intérieur comme à l'extérieur de votre habitation.

Le service de petits dépannages et d'entretien des espaces verts est accessible à toute personne domiciliée sur le territoire de la commune de Stoumont, après une enquête sociale déterminant vos revenus.

Mobilité

Stoumobile

Si vous devez vous déplacer vers un hôpital, à une consultation médicale, chez le coiffeur, au magasin, à l'Administration communale, rendre visite à une connaissance, ... la Stoumobile peut vous y conduire.

Merci de vous inscrire au 0478/48.00.14. auprès de M. Constant Philippe, chauffeur de la Stoumobile.

Mobil'Est

Pour augmenter la mobilité des citoyens et ainsi leur permettre de sortir de leur isolement social, la Commune de Stoumont en collaboration avec les communes de Waimes, Malmedy,

Trois-Ponts et l'asbl Taxistop a mis en place une Centrale des Moins Mobiles (C.M.M.) : Mobil'Est.

Il s'agit d'automobilistes bénévoles disponibles certains jours ou pendant quelques heures pour vos déplacements.

Le dépôt de seconde main

Un petit local est aménagé au premier étage du CPAS.

Vous pouvez y trouver des vêtements ainsi que des jouets de seconde main.

Président	Albert André	080/29.26.49 ou 0495/11.36.88	albert.andre@stoumont.be
Directrice générale	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be
Accueil - Administration	Charline LEJEUNE	080/29.26.84	charline.lejeune@stoumont.be
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be

MOBILOK : SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE EN OURTHE-AMBLÈVE

Pour en bénéficier, deux conditions :

1. Habiter une des communes de l'Ourthe-Ambève :

Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir, Ferrières, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Theux, Trooz.

2. Eprouver des difficultés de déplacement dues à l'âge, à la maladie ou à un handicap.

Votre vie sociale, familiale et culturelle est de plus en plus limitée.

Vous devez vous rendre à un rdv médical, en revalidation, etc.?

Vous avez envie de rendre visite à un membre de votre famille ?

Vous voulez aller au restaurant, au cinéma, visiter une exposition, aller à la côte belge, etc.

Un simple coup de fil à la permanence, et tout s'arrange !

Nous sommes là pour vous accompagner.

La plus-value de notre service :

Être présent en journée, en soirée, les weekends et jours fériés, 7 j sur 7, de 8h00 à 20h00.

Renseignements et réservations :

04/375.46.72

mobilok657@gmail.com

lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 13h00

LE CPAS PEUT-IL M'AIDER À FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Le CPAS peut prendre, pour un public cible, des mesures dans le cadre d'une **politique sociale préventive en matière d'énergie**. Ces mesures consistent notamment en des investissements en vue de réduire les consommations d'énergie, la visite d'experts, etc.

Notre CPAS bénéficie d'un **plan d'action préventive en matière d'énergie (PAPE)**.

Ce PAPE vise à informer les citoyens sur:

- l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE),
- la maîtrise des consommations,
- les aides et primes existantes.

Les actions menées dans le cadre des PAPE sont destinées exclusivement à un public adulte, bénéficiaire ou non du CPAS et jugé prioritaire en termes de précarité énergétique.

Concrètement, notre CPAS identifie si votre ménage peut être bénéficiaire de cet accompagnement et le CPAS peut ainsi mettre en place un suivi individualisé.

Un premier **bilan énergétique** du ménage suivi est réalisé :

- habitudes de consommation ;
- analyse de l'état du logement ;
- inventaire de l'équipement électrique et de chauffage ;
- etc.

Ensuite, le CPAS peut donner des **informations et conseils**. Il identifie aussi les solutions possibles pour diminuer la facture énergétique :

- l'adoption de gestes permettant de réduire les consommations énergétiques ;
- l'acquisition de matériel pouvant pallier aux dysfonctionnements ;
- l'activation des aides existantes (Ecopack, primes, MEBAR, Fonds Energie,...) ;
- etc.

Enfin, le CPAS accompagne le ménage dans la mise en œuvre des solutions identifiées.

Il organise aussi des séances d'information et de sensibilisation.

Pour en savoir plus, contactez votre CPAS au 080/29.26.84.

SAINT VINCENT DE PAUL À STOUMONT

La crise de la Covid-19 a étendu les difficultés matérielles, financières et sociales jusque dans notre petite commune rurale.

Le besoin s'est fait sentir de venir en aide à plusieurs familles, couples ou isolés qui rencontrent des problèmes pour s'alimenter au jour le jour.

Aussi le CPAS de Stoumont a encouragé la création d'une association de fait qui suivant les statuts qui viennent d'être adoptés a pour but : **« l'accueil de toute personne en difficulté et plus particulièrement en assurant la distribution gratuite de denrées alimentaires sur la Commune de Stoumont. Son objet se situe dehors de tout esprit de lucre comme tout esprit d'appartenance religieuse, philosophique ou politique »**

Une distribution de vivres sera organisée deux fois par mois assurée par une quinzaine de bénévoles qui auront préparé les colis apportés par la camionnette du CPAS.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire, le CPAS délivrera une attestation aux personnes les plus démunies sur base d'une enquête sociale.

Les colis proviennent de deux sources : d'une part de la Banque Alimentaire de Liège, qui recueille les dons et les produits alimentaires auprès des grandes surfaces, et d'autre part du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis.

La section locale de Saint Vincent peut également recevoir

des dons en nature ou en argent, les versements en argent étant déductibles fiscalement à raison de 60%.

En Belgique, il existe plus de 300 associations locales groupant plus de 5000 bénévoles faisant partie de la Société Internationale de Saint Vincent de Paul présente dans plus de 150 pays

La société s'inspire de l'œuvre d'un grand homme qui a marqué l'histoire par son altruisme et sa générosité : Vincent de Paul (1581-1660) véritable précurseur de l'action sociale.

La commune de Stoumont a rafraîchi le local destiné à la conservation et à la distribution des colis alimentaires, ce qui a permis d'obtenir l'agrément et l'enregistrement de l'association par l'AFSCA qui impose des règles strictes en matière d'hygiène.

L'activité a débuté début 2021 et les dons peuvent être envoyés au compte de l'association Saint Vincent Stoumont auprès de la CBC n° BE18 7320 5682 4065.

L'association dont le Conseil d'administration est actuellement composé de Benoit Wey, Président, Yolande Etienne, trésorière et Alain Jamar secrétaire, fait appel à toute personne qui dispose d'un peu de temps pour étoffer l'équipe et ainsi participer à l'aide à nos concitoyens en difficulté.

Pour tout renseignement :

Pour Saint Vincent de Paul : Benoit Wey 0497/85.18.32

Pour le CPAS : 080/29.26.84

ZOOM 18/25 : DE NOUVELLES AIDES FINANCIÈRES POUR LES JEUNES ET ÉTUDIANTS TOUCHÉS PAR LA CRISE

Mesure « Zoom 18/25 »

Plus de job étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans.

Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiant·e·s.

La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021.

Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple.

L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, garantie locative, ...).

C'est pour cela que le CPAS réalise une analyse individuelle des besoins.

Es-tu concerné·e ?

La mesure Zoom 18/25 concerne :

- Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.
- Les étudiant·e·s de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
- Les étudiant·e·s de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans.

Être étudiant boursier, ou percevoir des allocations familiales, n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

Comment le CPAS peut-il t'aider ?

- **Aide au logement**: pour t'aider à payer ton kot, ou ta garantie locative, ...
- **Aide en matière d'énergie**: pour t'aider à payer tes factures d'eau, d'électricité, ...
- **Aide psychosociale**: pour t'aider à payer des consultations si tu souffres de problèmes d'anxiété, de mal-être, ...
- **Aide en matière de santé**: pour t'aider à payer tes soins médicaux, tes médicaments, masques, gel, ...
- **Aide informatique**: pour t'aider à payer ton abonnement internet, une imprimante, un ordinateur, ...
- **Aide financière**: pour t'aider à payer tes factures, ton abonnement GSM, si tu as perdu ton job étudiant, ...
- **Aide à la mobilité**: pour t'aider à payer ton abonnement de transport en commun, un vélo, ...
- **Besoins de première nécessité**: pour t'aider à payer tes lunettes, tes fournitures scolaires, tes vêtements, ...
- **Aide alimentaire**: pour te permettre de te nourrir correctement, ...
- **Aide aux sports et aux loisirs**: pour t'aider à payer ton abonnement sportif, ton matériel, ...

A qui t'adresser ?

Au Centre Public d'Action Sociale de Stoumont au 080/29.26.84.

FACE À LA CRISE DU CORONAVIRUS, LA PROVINCE S'ENGAGE POUR TOUS SES CITOYENS !

La Province de Liège et son réseau de partenaires se mobilisent aussi pour les indépendants qui subissent l'impact de cette crise sanitaire, au travers de la Cellule Indépendants

La Cellule Indépendants propose un soutien socio administratif et psychologique.

Les assistants sociaux sont à disposition des indépendants pour les accueillir, les écouter et les aider.

Ils répondent aussi aux interrogations multiples et légitimes posées.

Quelles sont les aides socio administratives, à disposition ?

Toutes les aides gouvernementales du fédéral, de la Région wallonne ou autres, auxquelles un indépendant peut prétendre, sont envisagées (droit passerelle, cotisations sociales, primes, chômage des employés...). Leurs conditions d'octroi sont examinées au cas par cas et le personnel de la **Cellule Indépendants** peut aider à introduire les demandes en ligne ou à effectuer les démarches nécessaires.

Chaque cas est pris en compte de manière confidentielle et individuelle.

Le personnel de la **Cellule Indépendants** répond directement, par téléphone ou par e-mail aux questions « simples »

de ce public spécifique en difficulté. Si la situation est plus complexe, un rendez-vous est proposé à la meilleure convenance de l'interlocuteur.

Le bien-être personnel et la vie privée de ces personnes ne sont pas oubliés.

Les assistants sociaux et les psychologues ainsi que tous les partenaires spécialisés de la Cellule Indépendants sont prêts à les épauler.

Les indépendants ne doivent plus hésiter, eux aussi peuvent se faire aider !

« Depuis plusieurs jours, 50% des personnes qui poussent les portes du CaSS sont déjà des indépendants touchés par la pandémie. La **Cellule Indépendants de la Province de Liège** leur est donc dédiée **pour faire le point** sur leur vie professionnelle, celle de leurs employés et leur bien-être social » précise Katty Firquet, Députée provinciale Vice-présidente, en charge de la Santé et des Affaires sociales.

Cette Cellule est très aisément joignable :

- Un numéro de téléphone unique et réservé à ce public : le 04/279 29 30
- Une adresse e-mail : cellule.independants@provincedeliege.be
- Une seule adresse : rue Monulphe (entrée par la barrière noire, en face du 81) à 4000 Liège.

Liège solidaire

0800/43 436

Tapez **6** Cellule Indépendants :
assistance financière et
juridique à destination
des indépendants

Liège
Bureau
du Commerce

win
Fondation
Roi Baudouin
Liège

Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du coronavirus Covid-19

Les CPAS vont octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus.



A qui s'adresser ?

Après du CPAS de votre commune, qui fera une analyse de votre demande

COVID 19

Avez-vous droit à une aide sociale ?



Pour qui ?



Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise du COVID-19. Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.

Par exemple : certains travailleurs qui ont perdu une partie de leur revenu ou doivent faire face à des dépenses supplémentaires, les travailleurs issus de l'économie collaborative, les travailleurs occupés à temps partiel -avec une attention pour les familles monoparentales-, les étudiants jobistes, certains indépendants, les personnes avec un handicap...

Cette mesure ne s'adresse pas aux personnes qui n'ont pas – ou plus – de titre de séjour leur permettant de résider de façon régulière sur le territoire belge.

Pour quelles interventions ?

Aide au logement. Y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative.

Aide en matière d'énergie. Relatives à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.

Aide psychosociale. Relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.

Aide en matière de santé. Il s'agit de la prise en charge de frais médicaux: médicaments, factures d'hôpitaux, ... et l'achat de masques, gel et gants.

Aide à l'accessibilité numérique. Soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.

Aide financière. Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.

Besoins de première nécessité. Par exemple : intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes, ...

Aide pour les familles en difficulté. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.



RÉNOVATION ET EXTENSION DU BASSIN INFÉRIEUR DE LA CENTRALE DE COO

UN PEU D'HISTOIRE

Au milieu du XVIII^e siècle, les moines de l'Abbaye de Stavelot modifièrent un méandre de l'Amblève (que l'on appelle aujourd'hui « le Tour de Coo ») afin de construire la cascade de Coo.

Suite au bouleversement énergétique dans les années 60, Electrabel a décidé de construire une centrale de pompage-turbinage. À la recherche d'un site approprié, leur attention s'est portée sur le méandre de Coo délaissé depuis la construction de la cascade. Ils y ont vu l'opportunité de le « remettre » en service grâce à l'installation de cette centrale.

C'est en 1967 que les travaux commencèrent. Ceux-ci ont été réalisés en deux phases :

- La première s'est achevée en 1971-1972 par la mise en service des trois premiers groupes turbo-alternateurs communément appelés Coo I ;
- Les travaux de Coo II (installation de trois groupes turbo-alternateurs de puissance accrue) se sont terminés en 1979.



La centrale de pompage-turbinage de Coo représente ainsi une puissance totale proche de 1100 MW.

Le bassin inférieur a été constitué en conservant le méandre tel quel tout en créant deux digues pour l'isoler du cours naturel de l'Amblève.

Deux lacs artificiels, constituant les bassins supérieurs, ont été aménagés au sommet du plateau (au lieu-dit Mont St Victor).

Tous les autres ouvrages majeurs ont été réalisés en souterrain :

- La salle des machines qui abrite les six groupes turbo-alternateurs répartis de part et d'autre d'un bloc central ;
- Des conduites reliant les bassins supérieurs au bassin inférieur, ainsi que plusieurs galeries permettant notamment les accès vers l'extérieur.

LA PREMIÈRE VIDANGE DU BASSIN INFÉRIEUR

La vidange du bassin inférieur est une première dans l'histoire de la centrale de Coo qui est en activité depuis près de 50 ans. Cette opération s'est réalisée en plusieurs phases : la première a été de pomper la majorité de l'eau vers les deux bassins supérieurs (environ 8 500 000 m³ d'eau), la seconde a été de relâcher le solde (environ 1 500 000 m³ d'eau) dans l'Amblève. La dernière phase a consisté en la récupération des poissons, qui se trouvaient dans les poches d'eau restantes, par les pêcheurs de la région ainsi que la DNF. Nous tenons à les remercier pour leur précieuse collaboration.

DES TRAVAUX IMPORTANTS SUR LE SITE DE COO

Qui dit bassin vide, dit travaux d'envergure ! En effet, la vidange du bassin inférieur nous permet de réaliser les entretiens et réparations nécessaires qui ne peuvent être faits en présence d'eau.

Parmi ces travaux, nous citerons :

La rénovation des digues amont et aval afin de remettre entièrement à neuf leur étanchéité.



Digue amont



Prise d'eau

Ou encore l'inspection et la rénovation des ouvrages en béton de la prise d'eau et des galeries de fuite.

Nous pouvons également citer la rénovation de la conduite de 1^{er} remplissage qui sera réhabilitée grâce à une technique dite « de chemisage »¹.



Galerie de fuite

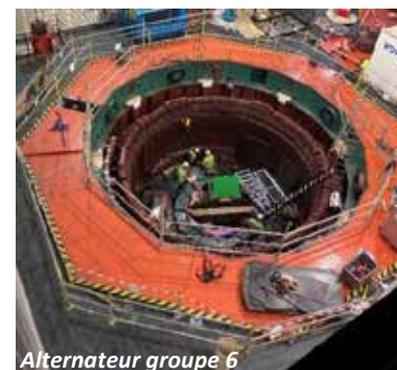
Un chantier important est également en cours au niveau de l'alternateur du groupe 6.

LE PROJET 7,5%

En plus des travaux de maintenance et de réparation, nous sommes également en train d'agrandir le bassin inférieur dans le cadre du projet Coo 7,5%.

Engie Electrabel a pour but, avec ce projet, d'augmenter :

- L'énergie stockée dans les bassins de 450 MWh, ce qui équivaut à 600.000m³ d'eau supplémentaires;
- La puissance installée de 79 MW, ce qui équivaut à plus de 31.000 batteries résidentielles.



Alternateur groupe 6

L'ACCÈS AU SITE

Au vu de l'ampleur des travaux et du trafic d'engins de chantier, nous avons pris la décision de fermer l'accès au bassin inférieur afin de garantir la sécurité de tous.

À QUAND LE REDÉMARRAGE DE LA CENTRALE ?

À partir du 15 juillet prochain, nous remettront progressivement en service les six groupes.



D'ÉVENTUELS FUTURS PROJETS

Engie Electrabel souhaite continuer sur sa lancée concernant les énergies renouvelables et positionner Coo comme leader de la neutralité carbone. C'est la raison pour laquelle d'autres projets sont à l'étude ; comme l'agrandissement des champs photovoltaïques qui se trouvent au pied des digues ou comme l'installation de batteries à grande échelle pour permettre à Coo de palier encore d'avantage à l'intermittence des énergies renouvelables.

¹ Le chemisage consiste à insérer un tuyau imprégné de résine dans la canalisation qui, après l'action d'un compresseur, crée un nouveau revêtement interne.

Transition

DES NOUVELLES SUR LE FRONT DU PLAN CLIMAT

Les plus attentifs et attentives d'entre vous s'en souviennent sans doute : avant que ne survienne la pandémie qui a durement impacté nos vies et notre travail collectif, Stoumont s'était engagé, comme beaucoup d'autres communes européennes, sur la voie de la rédaction d'un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) mis en œuvre par la Convention des Maires. Son objectif concret : parvenir à élaborer localement des plans de réduction de 40 % des émissions de CO₂ à l'horizon 2030.

Un comité de pilotage citoyen s'était alors réuni à quatre reprises afin d'analyser la situation du bilan carbone du territoire communal, des vulnérabilités aux changements climatiques, des stratégies d'adaptation et du potentiel en énergie renouvelable de la commune. Il avait alors fallu commencer à élaborer des fiches-action correspondant aux solutions pour parvenir à l'objectif de 40 % de réduction de CO₂ en tenant compte des réalités stoumontoises.

Le chantier était resté à cet état d'avancement à la veille de la pandémie et l'aboutissement du document de synthèses n'avait pas encore pu être réalisé du fait du chamboulement du travail des services administratifs dû au covid-19. C'est ainsi que la commune a saisi l'opportunité d'un appel à projets de la Région wallonne pour engager, sur fonds subsidiés à 80 %, une agente qui se consacrera à plein temps à la rédaction puis à la mise en œuvre de ce PAEDC pour les trois communes de Spa, Jalhay et Stoumont.

162 500 € D'ELIA POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Lors du conseil communal du 29 avril dernier, nous présentions avec ma collègue Marie Monville, dix mesures en faveur de la biodiversité portés par Elia et Ecofirst. Les principaux intéressés convoquaient la presse un mois plus tard pour revenir dans le détail sur cette annonce. Mais avant de plonger dans le vif du sujet, éclairons l'origine de ce budget exceptionnel.

Dans le cadre de l'élargissement de la boucle de l'Est (ligne haute-tension qui traverse les communes de Malmédy, Stavelot, Trois-Ponts, Spa et Stoumont), Élia, gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension a mis en place un mécanisme destiné à dédommager les communes impactées par le renforcement (sans déplacement) de ses lignes. Un budget a été calculé pour chaque commune au prorata du nombre de kilomètres parcourus, 162 500 € pour 12 kilomètres parcourus à Stoumont. Pour son expertise et son impartialité, la gestion de cette enveloppe a été confiée à la coopérative Ecofirst en charge de coordonner les acteurs de terrains pour faire émerger les projets les plus pertinents. Ecofirst a donc consulté le Département Nature et Forêt, le Contrat Rivière Amblève, le Parc Naturel des Sources et la commune.

Engagée au sein des trois administrations communales depuis juin 2021, la candidate retenue, Estelle Fabry diplômée en énergie durable pourra ainsi tirer parti des similarités entre les communes, mais aussi des différences de projets et d'état d'avancement entre Spa, Jalhay et Stoumont. Elle présentera aux citoyens du comité de pilotage le plan d'action finalisé afin de récolter leurs remarques et observations avant que celui-ci soit soumis à l'approbation du conseil communal. Elle avancera ensuite avec eux dans la voie de la réalisation concrète du plan. Il importe en effet de garder à l'esprit que la seule action communale ne permettra jamais d'atteindre l'objectif de 40 % de réduction du CO₂, les infrastructures communales ne représentant que quelques pour cent du bilan carbone du territoire. Il faudra donc la collaboration concrète des citoyens et entreprises (isolation, installation de panneaux photovoltaïques, choix de mobilité durable, investissement dans des projets de résilience du territoire...) pour atteindre l'objectif fixé.

Tanguy Wera
Échevin de l'Environnement



Il ressort de cette mise en commun dix projets concrets qui seront réalisés dans les mois et les années qui viennent par les différents partenaires mobilisés :

1. Le co-financement du **projet-pilote supra-communal pour une dynamisation et une gestion durable de la forêt sur Malmédy, Stavelot et Stoumont**. Un projet qui vise à rassembler les acteurs de différentes communes pour envisager la manière dont nos forêts peuvent être préparées à affronter les variations de températures et les nécessaires changements de modèles pour demain. Le projet est porté par la commune en collaboration avec des acteurs des communes voisines pour un budget estimé à 31 000 €
2. La réalisation d'un rapport d'étude du réseau écologique de la commune de Stoumont. L'idée, réclamée par le PCDN de Stoumont et qui sera mise en œuvre par le parc naturel des sources est d'identifier le potentiel de biodiversité et de permettre la hiérarchisation des actions les plus pertinentes à entreprendre sur le territoire. Budget estimé à 55 000 € couvrant la rémunération d'un agent spécialement dédié à cette mission pendant deux ans
3. La plantation des haies, d'alignements d'arbres et de vergers afin de réaliser une diversification fruitière dans les zones bocagères situées sur le territoire communal de Stoumont. Le projet est porté par le Parc Naturel des Sources pour un budget estimé à 12 500 €

4. L'arrachage de Balsamine de l'Himalaya, plante invasive qui colonise nos vallées et est dispersée par les cours d'eau, affaiblissant ses berges en les laissant nues en hiver. Le projet, porté par le contrat Rivière Amblève/Rour se focalise sur le Roannay. Budget estimé 6 000 €

5. La réouverture du point de vue et la création d'une aire de vision et de panneaux d'observation sur la vallée de l'Amblève depuis le haut de Bierny, à Lorcé. Magnifique point de vue sur les méandres de l'Amblève, il rappelle que prendre soin de notre environnement, c'est aussi apprendre à en admirer la splendeur. Le projet est porté par le Contrat Rivière Amblève et la commune pour un budget estimé à 12 000 €

6. L'aménagement d'un pertuis sous la route régionale N 645 (vallée de la Lienne) afin de permettre la remontée des poissons. Un projet porté par le Contrat Rivière Amblève/Rour et la commune pour un budget de 5 000 €

7. La plantation des « arbres de demain », un projet de plantation d'arbres isolés (chênes sessiles principalement) sous protection individuelle. Le but étant de pallier la perte (vieillesse, foudre...) des grands arbres isolés qui structurent le paysage et constituent des relais de biodiversité. Il s'agira d'une collaboration entre le PCDN de Stoumont, le Parc Naturel et la commune qui inclura, avec

l'accord des propriétaires, des plantations sur domaine privé pour un budget total estimé à 3 500 €

8. La restauration de mares dans la zone de Bru et du moulin Mignolet dans le but de créer un réseau de pontes pour les batraciens. Ce projet s'inscrit dans la continuité des opérations de sauvetage des batraciens organisées annuellement à Lorcé et sera porté par le Parc Naturel des Sources pour un budget estimé à 13 000 €

Tanguy Wera
Échevin de l'Environnement



UNE CHARTE POUR PROTÉGER ET VALORISER NOTRE TERRITOIRE

Une charte pour protéger et valoriser notre territoire

Parallèlement aux différents projets développés par le Parc naturel, un travail de réflexion sur les paysages de notre territoire est mené à travers la « Charte paysagère », un outil-clé pour la gestion future des paysages du Parc naturel.

Cette charte paysagère se compose de trois parties :

- une analyse contextuelle du territoire pour comprendre et connaître nos caractéristiques paysagères ;
- des recommandations afin de définir des stratégies pour la préservation de nos paysages ;
- un programme d'actions pour agir de manière concrète.

Ces actions pourront par exemple porter sur l'intégration paysagère de projets, l'aménagement de points de vue, l'installation de systèmes pédagogiques de lecture du paysage, etc.

Jusqu'à présent, nous nous sommes penchés sur la première partie du document, l'analyse contextuelle. Celle-ci se rapporte à l'étude et à la cartographie des paysages du territoire afin de déterminer les enjeux paysagers spécifiques. Déjà bien entamée, cette section devrait être finalisée cet automne.

Pour la suite, nous avons besoin de vous !

PARC NATUREL DES SOURCES

Parce que le cadre de vie et les paysages qui nous entourent nous concernent tous, nous voulons impliquer chaque citoyen qui le désire dans la création de cette charte. En effet, notre objectif est de travailler en toute transparence et de permettre une meilleure compréhension et appropriation de l'outil.



Dans ce cadre, le Parc naturel lancera plusieurs appels dans les prochains mois : information, consultations et concertations.

Au fur et à mesure des différentes étapes de la charte, nous communiquerons un maximum sur les actions en cours et



@Parc naturel des Sources

Balade aux alentours de Creppe : explications sur les paysages



Etude paysagère depuis le Rouge-Thier

inviterons les citoyens intéressés à prendre contact avec nous pour échanger sur le sujet.

Pour plus d'informations au sujet de la charte, contactez-moi par téléphone au 087/63.22.05 ou par mail à l'adresse h.fauveaux@parcnatureldessources.be

Enfin, restez informés sur le projet de charte et sur nos autres actions via notre site internet (www.parcnatureldessources.be) et notre page Facebook !

Hélène Fauveaux

Chargée de mission « Aménagement du territoire & Paysages

UN PATRIMOINE « NATURE » EXCEPTIONNEL !

Un Parc naturel vise à mettre en œuvre des projets en faveur du patrimoine dont le patrimoine naturel, bien entendu !

La création de vergers, la plantation de haies, le creusement de mares ou encore la participation à des projets de restauration de milieux tel le *LIFE Vallées ardennaises* (porté par l'asbl Domaine de Bérinzenne et œuvrant à la restauration écologique des rivières et forêts dans les vallées encaissées) sont autant de projets en faveur de notre territoire.



Pie-grièche écorcheur, salamandre tachetée, toutes deux repérées sur le territoire du Parc naturel

En marge de ces projets, différents inventaires biologiques sont menés sur l'ensemble du Parc naturel. Ils ont pour but d'une part d'augmenter la cohérence des actions proposées en précisant l'état de notre réseau/patrimoine écologique/biologique - lequel permet d'affiner notre stratégie - et d'autre part, d'évaluer le succès des projets mis en œuvre. Pour ce deuxième point, il est particulièrement nécessaire de répéter le suivi au fil des années. L'impatience de voir les résultats d'une action à court terme (apparition d'une espèce en un lieu où elle n'était pas encore détectée, augmentation des populations d'une autre espèce par la réduction des impacts négatifs sur son milieu de vie ou par extension de son aire de vie et de développement, ...) ne doit pas nous faire oublier qu'il est important de recueillir ces données sur le plus long terme afin de pouvoir objectiver valablement le statut d'une espèce ou d'un habitat, lequel peut parfois varier d'une année à l'autre en fonction de toute une série de facteurs (maladie, climat, pollution, dérangements, ...).

De manière plus précise, ces suivis concernent des espèces ou groupes d'espèces phares telles que les amphibiens (anciennement appelés batraciens), des inventaires de libellules, des relevés ornithologiques ou encore des suivis botaniques.

Et nous avons de la chance ! L'équipe revient rarement bredouille : outre la compilation de données liées à des espèces animales ou végétales plus courantes, Pierre et Paul ont pu faire de très belles observations, notamment de salamandres tachetées (ou salamandres terrestres) et de Pie-grièches écorcheurs (un oiseau protégé par Natura 2000 qui se plaît dans les prairies comportant quelques épineux propice à son développement).



La prochaine étape ? Compléter nos inventaires avec des relevés de chauves-souris... entre autres ! Le Parc naturel regorge en effet de milieux favorables à certaines d'entre elles mais leur présence est pourtant sous-détectée par manque de moyens humains.

Vous avez des compétences naturalistes poussées et avez des données liées à la faune ou à la flore à nous communiquer ? Ces dernières sont les bienvenues !



Parc naturel des Sources

La trame noire, vous connaissez ?

En collaboration avec le Groupe d'Astronomie de Spa, une série de 4 colloques sur la pollution lumineuse/ trame noire sera organisée fin 2021 – début 2022. Le premier volet se tiendra au Centre Culturel de Spa :

- **8 octobre 2021** : « Pollution lumineuse et disparition des étoiles » par Francis Venter (ASCEN)

- **10 décembre 2021** : « Pollution lumineuse et ses impacts sur les milieux naturels » par Aurore Fanal (Uliège)

Infos à venir sur notre site web www.parcnatureldessources.be ou sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/PNSources/>).

CONTRAT DE RIVIERE AMBLEVE-ROUR

LA GESTION DES INONDATIONS EN WALLONIE, TOUS CONCERNÉS ... TOUS IMPLIQUÉS !

Enquête publique : les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027



La Wallonie est depuis toujours confrontée aux inondations, et les changements climatiques actuels ne vont pas améliorer les choses à ce sujet, que du contraire !

Sous l'impulsion de la Directive Inondation, les Plans de Gestion pour les 4 Districts Hydrographiques Internationaux (Meuse, Escaut, Rhin, Seine) permettent de se fixer ensemble des objectifs en matière de gestion des inondations et de définir des mesures pour les atteindre. A l'occasion de leur mise à jour, vous pouvez donner votre avis sur ces nouveaux plans en participant à l'enquête publique qui se tient du 3 mai au 3 novembre 2021.

Avant de transmettre vos avis et observations selon les modalités prévues par cette enquête publique, il vous est recommandé de consulter les divers documents s'y rapportant, accessibles

soit via internet <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>

soit en version papier directement auprès de votre administration communale.

Parmi les documents ainsi accessibles, vous pourrez parcourir :

- Les **projets de Plans de Gestion des Risques d'Inondation** pour la Wallonie, adoptés en première lecture par le Gouvernement Wallon le 25 mars 2021 (<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>)
- **Leurs annexes cartographiques** (<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>)
- Le **Rapport sur les Incidences Environnementales** ou RIE (<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>)



plandegestion-inondation/docs/FR/RIE-PGRI-2227-FR.pdf)

- La **brochure de synthèse** (http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/docs/FR/SPW-Enquetes_publicques_PGRI-Brochure_web-FR.pdf)

D'autres documents sont encore accessibles via l'adresse internet générale, notamment :

- Une **vidéo** de présentation de l'enquête publique (<https://www.youtube.com/watch?v=lhcDHccpgag>)
- Des références légales utiles dont la **Directive 2007/60/CE** du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondation (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3A128174>) et le Code

de l'Eau qui transpose notamment la Directive 2007/60/CE en droit wallon (<http://environnement.wallonie.be/legis/Codeenvironnement/codeeaucoordonneD.htm>)

Une fois que vous aurez bien étudié la question, vous pourrez donner votre avis sur ce nouveau plan

- soit en prenant rendez-vous dans votre administration communale,
- soit en replissant le formulaire en ligne sur http://enquetes.wallonie.be/limesurvey_prod2/index.php?sid=22842&lang=fr

Le Contrat rivière Amblève-Rour adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui participeront à cette enquête publique !

ANIMATION « ICI COMMENCE LA MER »

Une toute nouvelle animation à destination des écoles du sous-bassin a été imaginée par le Contrat de rivière ! Il s'agit de l'**animation « ici commence la mer »**. Cette animation a été conçue en lien avec la campagne « ici commence la mer, ne jetez rien » de la SPGE, à laquelle les contrats rivières se sont associés, au cours de laquelle des plaques émaillées ont été apposées par les communes aux abords de certains avaloirs.

Où vont les déchets que l'on jetterait dans un avaloir ? A cette question, peu savent y répondre. Et pourtant, ils atterrissent dans la rivière ! Pour le démontrer, nous déversons de l'eau colorée à la fluorescéine (ce colorant n'a aucune

*répercussion environnementale) dans un avaloir proche de l'école et qui fini par se retrouver... dans la rivière toute proche. A l'occasion, un barrage flottant est aussi placé dans l'eau pour voir la quantité de déchets arrêtés. Puis vient la question : *Combien de temps ces déchets vont-ils mettre à se dégrader ?* La durée de vie des déchets sauvages est variable mais les élèves sont effarés d'apprendre qu'une bouteille en plastique met de 1000 à 5000 ans avant d'être totalement dégradée ! *Et lorsqu'ils atterrissent dans les cours d'eau, où vont ces déchets ?* Ils sont transportés par le courant et se retrouvent dans la mer, où ils vont grossir le 7ème continent de plastique, grand comme 120 fois la Belgique ! Quand ils ne sont pas avalés par des animaux qui les confondent avec leur nourriture ! Trouvons vite ensemble des solutions pour éviter que des déchets ne se retrouve dans nos rivières et au final dans la mer ! L'animation se termine par une activité très appréciée des enfants : taguer le*



message « ici commence la mer, ne jetez rien » aux abords des avaloirs de l'école, afin de sensibiliser un maximum de personnes au fait que les déchets jetés dans un avaloir (comme le typique mégot qui, n'oublions pas, pollue à lui seul 500L d'eau) se retrouvent dans les cours d'eau et au final dans la mer...

Deux écoles primaires du sous-bassin de l'Amblève labellisées « écoles plus propres » par BeWaPP (à Bellevaux et à Grand-Halleux), les écoles primaires de la commune de Stoumont et l'école du centre de Malmedy ont également pu bénéficier de cette animation donnée par le Contrat rivière Amblève-Rour. Cette animation destinée au premier abord

aux enfants aura, on l'espère, sensibilisé une partie des prochaines générations à la protection de nos rivières et océans.



Culture

DÉTOURS PAR DES FRESQUES POUR RÊVER L'APRÈS-COVID

C'est un véritable projet collectif pour un centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont qui n'a jamais si bien porté la transversalité entre les trois communes. Lors des premiers mois de l'année 2021, le centre culturel a lancé une vaste récolte d'avis sur les aspirations des citoyen·ne·s pour l'après-Covid 19. Les résultats de cette enquête, le Centre Culturel les a transmis à deux artistes, Raphaël Demarteau et le Stoumontois (Jalhaytois d'origine) Olivier Pirnay pour les inviter à s'en inspirer afin de créer, chacun, une œuvre monumentale.

Entre le 23 et le 29 juin, les deux artistes ont investi la Salle des fêtes du Centre culturel à Spa. Durant cette période, le public était invité à venir rencontrer les artistes et à assister, l'espace d'un instant à la création live. Les citoyens avaient également l'occasion de s'impliquer dans le projet en proposant la chanson, le morceau musical qui, selon eux, exprimait le mieux l'état d'esprit actuel avec « les espoirs de l'après-crise ». Ce qui permit de créer une playlist musicale inspirante pour les artistes.

Interviewé par le journal L'avenir, Oli témoignait dans leurs colonnes « J'ai voulu faire quelque chose de joyeux, peut-être un peu naïf même. Je souhaite représenter le besoin de retrouver ses proches, rendre hommage au personnel de première ligne, des titres-services aux infirmières qui vaccinent en passant par le monde rural dont le quotidien a parfois été chamboulé par l'arrivée de touristes. »

Le résultat aura été exposé tout l'été sur la place du marché à Sart pour Oli et dans le parc des Sept Heures à Spa pour Raphaël Demarteau.

Tanguy Wera
Échevin de la Culture



DES CARTES POSTALES ANCIENNES POUR VOIR STOUMONT HIER ET AUJOURD'HUI!

C'est un beau projet du Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont dont vous avez sans doute pu voir une partie de la concrétisation durant ce mois de juillet dans votre village : des cartes postales anciennes, serties d'un petit mot d'explication ont fleuri sur les lieux précis où elles avaient été captées il y a 60, 80 voire même 100 ans ou plus.



Traces du passé, elles témoignent d'un paysage et d'un bâti qui parfois évolue, parfois garde, au fil des âges, une allure immuable. Les conditions météorologiques maussades et, pour les plus chanceux, les vacances vous ont peut-être empêché de faire le tour des sites couverts par ces reproductions, c'est la raison pour laquelle le collège a demandé au centre culturel de reprogrammer l'installation de cette exposition en plein air pour le mois de septembre.

Ce petit mot nous offre l'occasion de remercier tou·te·s les stoumontois·es, attaché·e·s à leur patrimoine, qui ont fourni au centre culturel les reproductions des cartes postales en leur possession. Nos remerciements vont également vers Alexandra Philippe, directrice du centre culturel et toute son équipe pour la mise en place de l'installation.

Puisse notre commune offrir aux générations futures, dans 100 ans pourquoi pas, l'occasion de revenir, comme on le fait aujourd'hui, vers le passé pour prendre la mesure de ce qui subsiste et de ce qui se transforme.

Tanguy Wera
Échevin de la Culture

UN MINI-MUSÉE DU MANGANÈSE A VU LE JOUR

Le 11 juin dernier était inauguré celui qui peut indéniablement concourir (voire gagner haut la main) le challenge du plus petit musée du monde. Le Mini-Musée du Manganèse a été inauguré le 11 juin dernier à Rahier. Voici les quelques mots partagés par le Président des Amis de l'Ancien Château de Rahier, à l'origine du projet et Tanguy Wéra, Échevin de la Culture.

Discours de Philippe Goffin

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Madame la Directrice générale, Mesdames les représentantes de nos ASBL partenaires : QVW, GREOVA, CRA, Parc Naturel des Sources, Chers amis du château, chers amis de Rahier, chers amis

Voici encore un grand jour pour notre petit village : l'inauguration tant attendue du Mini Musée du Manganèse, le plus petit musée du monde. Les Rahiétois l'avaient presque oublié ; une exploitation minière avait éventré la colline du Rouge Thier et les versants de La Lienne vers Meuville et vers Chevron fin du 19ème et début du 20ème siècle. Plus précisément de 1857 à 1934, comme nous l'avait rappelé, Nicole et Jean Dussart, dans le livre, très documenté, qu'ils éditérent en 1991: Les Mines de Chevron et Rahier

En 2017, André Bodeux, administrateur des Amis de l'Ancien Château, eut l'excellente idée de proposer ce thème aux journées du Patrimoine et il décida Luc André, passionné par ce sujet, de réaliser, visites de terrains, expositions et conférences. L'initiative connut un tel succès que notre ASBL décida qu'on ne pouvait plus, une nouvelle fois, oublier ce passé, que ce patrimoine devait être transmis aux nouvelles générations, on devait créer un musée.

L'époque n'incitait pas aux dépenses somptuaires et les collections, si intéressantes soient elles ne meublèrent pas un grand espace. C'est ainsi qu'on se souvint, de ce petit bâtiment, oublié aussi, qui servait de relais électrique pour le téléphone jusque dans les années 50. Il était petit, certes, mais plutôt en bon état et appartenait à la commune. La décision fut prise : un musée sur l'exploitation du manganèse ouvrirait bientôt ses portes ou plutôt sa porte à Rahier. Un groupe de travail fut mis en place : Luc André, passionné et propriétaire des collections, Philippe Camus, professeur de physique, mais aussi passionné par la miniaturisation, c'est lui qui a réalisé les maquettes, André Bodeux et moi-même.

Avec l'aide de la commune, qui a consacré un budget pour la réhabilitation du bâtiment (nouvelle toiture et nouvel éclairage) du service des travaux, particulièrement Grégory Boutet pour le gros oeuvre et Frédéric Siquet qui a réalisé cette magnifique porte, de Benjamin Renaville qui a réalisé les vitrines, l'aide de l'ASBL Qualité Village Wallonie en la personne de Marie de Seilliers, du Gréova qui a réalisé le graphisme des panneaux, de la Région Wallonne et de la Province de Liège département Tourisme et département Culture, nous sommes très fiers

d'inaugurer aujourd'hui, avec vous, le Mini Musée du Manganèse, le plus petit musée du monde

Grâce à toutes ces aides l'ASBL Les Amis de l'Ancien Château a pu respecter un budget qui ne devrait pas impacter de manière trop importante les investissements futurs. Néanmoins, pour une ASBL comme la nôtre dont l'essentiel des activités est culturel cela représente une dépense extraordinaire et il faudra vendre quantité de Grandgousiers et de pain-saucisses pour récupérer la somme.

Dépenses ou pas ce projet nous tenait à coeur ! Après avoir, grâce à l'acquisition et à la réhabilitation du château permis la sauvegarde du patrimoine des SEIGNEURS DE RAHIER, aujourd'hui c'est de la sauvegarde du patrimoine populaire, celui des ouvriers qu'il s'agit. Que grâce à ce musée, leur dur labeur ne soit pas oublié, et que chacun, en regardant les outils exposés, s'imagine la pénibilité de leur tâche.

Merci pour votre attention

Discours de Tanguy Wéra, Echevin de la Culture

Monsieur le Bourgmestre, Madame la Directrice générale, Monsieur le Président des Amis de l'Ancien Château de Rahier, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités, au nom de la commune de Stoumont je vous le demande solennellement : que fait-on là ?

Quel motif impérieux nous a arraché à la réclusion volontaire dans laquelle nous nous complaisons pour venir nous retrouver ici, entre un mémorial, une école et... une étrange cabine électrique reconvertie en musée ?

Mesdames et Messieurs puisqu'aucun d'entre vous n'apporte de réponse à cette question qui me taraude, m'assaille et m'émeut j'aimerais vous soumettre une hypothèse.

*Peut-être y-a-t-il lieu de penser que, quoiqu'on en dise, nous sommes rassemblés ici par un intérêt **commun**. Je tiens à vous rassurer, si cet intérêt **commun** réside dans le verre de vin qui nous attend, je m'efforcerai d'abrèger mon discours. Mais je ne voudrais pas rendre le micro avant d'avoir exprimé la pensée qui m'habite et qui relève sans doute bien moins du fulgurant trait de génie que... du sens **commun**.*

Un sombre philosophe peu connu du nom d'Aristote a écrit un jour : Ce qui est commun à tous fait l'objet de moins de soins, car les Hommes s'intéressent davantage à ce qui est à eux qu'à ce qu'ils possèdent en commun avec leurs semblables. Ce jour-là Aristote aurait pu rester au lit parce que je pense sincèrement qu'il n'y a rien de plus stupide que cette affirmation.

*Je crois profondément au contraire qu'à ce qui nous divise, nous sépare et nous éloigne, tous et toutes nous préférons cultiver ce que nous avons **en commun**.*

*Alors peut-être allez-vous me dire, entre ces considérations philosophiques et l'inauguration d'un musée qu'y-a-t-il **de commun** ?*

Et bien, je suis persuadé que si des hommes, des institutions publiques et des associations ont mis leurs efforts **en commun** pour aboutir à la concrétisation de ce musée, c'est qu'aucun d'entre eux n'a été guidé par la stricte observation de ses intérêts particuliers mais qu'au contraire tous se sont laissé porter, à un moment ou un autre, par quelque chose qui les dépassait.



Ainsi, il y a lieu de saluer l'énergie et l'habileté des ouvriers du service des travaux de la **commune**. Cette énergie, ce talent, ils l'ont mis au service du bien **commun**. Je voudrais saluer le travail **commun** de Luc André, Philippe Camus, André Bodeux, Philippe Goffin, qui choisissent eux aussi de consacrer du temps et de l'énergie à mettre en **commun** les éléments dispersés de notre patrimoine **commun**.

Car qu'est-ce que cette affaire du manganèse sinon un rappel que l'histoire s'écrit non sur nos particularismes mais sur ce que nous avons en **commun**. Ce manganèse nous rappelle qu'il y a sans doute un peu de John Cockerill à Rahier et que – le manganèse entrant dans la composition des rails de chemin de fer – il y a sans doute un peu de Meuville à Ostende, à Charleroi ou à Dinant. C'est cela, notre patrimoine **commun**.

Alors certes, ce musée peu **commun** ne sera probablement pas accessible en transports en... **commun**. C'est un musée qui, par sa taille, sa modestie s'avèrera assurément un lieu hors du... **commun**. Mais puisque, m'a-t-on dit, on n'envisage pas de faire payer son entrée, ce musée ira enrichir la liste des espaces communs ouverts à tous et pour ce geste je voulais, au nom de la commune de Stoumont vous adresser quelque chose chose comme un... Bravo !

Sécurité

VALLÉE DE LA LIENNE : VISITE DE LA MINISTRE VALÉRIE DE BUE, EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LES 27 MAI ET 1ER JUILLET 2021.

Sensibilisée à la problématique de la vallée de la Lienne tant par le Collectif de riverains que par la commune, au travers d'interpellation et question parlementaire des Députés André Frédéric et Philippe Dodrimont, la Ministre en charge de la Sécurité Routière, Valérie De Bue, s'est déplacée à deux reprises à Stoumont.

Tout d'abord, le 27 mai, pour une première rencontre en présence de son conseiller Didier Antoine, de la Députée-Bourgmestre Caroline Cassart, du Député Wallon Philippe Dodrimont, du Bourgmestre de Lierneux, André Samray, de représentants des zones de police de Stavelot-Malmedy, Secova et Condroz, de représentants du Collectif des riverains et du représentant de Fedemot.

Cette rencontre a représenté une belle opportunité, au travers d'un échange pluriel et d'une visite de terrain dans la vallée de la Lienne, d'exprimer notre souhait d'une réflexion globale et transversale (avec le Ministre Philippe Henry, en charge des Infrastructures et la Ministre Céline

Tellier, en charge de l'Environnement) au niveau wallon, afin d'aboutir à une approche structurelle et éviter ainsi tout transfert de cette problématique en d'autres endroits.

Ensuite le 1^{er} juillet, dans le cadre d'une conférence de presse à laquelle s'étaient joints également des représentants de l'Agence Wallonne de la Sécurité Routière (AWSR).

L'opportunité pour la Ministre de lancer un plan d'actions intitulé « **Sois un motard sympa, baisse les gaz !** », avec pour objectifs d'**améliorer la sécurité routière** et de **diminuer les nuisances sonores** dans certaines **zones touristiques fortement fréquentées par les motards**.

Ce plan d'action est donc testé dans la vallée de la Lienne, jusqu'à la mi-novembre, avant d'être éventuellement étendu, après évaluation, à d'autres endroits en Wallonie.

Plusieurs actions sont mises progressivement en place durant cette période :

- **Une limitation de vitesse à 70km/h** (au lieu de 90 km/h) est appliquée durant toute la durée de la phase test sur l'ensemble de la N645 qui traverse la Vallée de la Lienne et de nombreuses zones d'habitation et ce, dès le 1^{er} juillet

- **Une campagne de sensibilisation** à destination des motards sera affichée le long des routes. Celle-ci a été réalisée par l'AWSR. L'acquisition des visuels, sous diverses déclinaisons, fait l'objet d'un marché conjoint des Communes de Stoumont et de Lierneux
- **Des radars mobiles type Lidar** seront également installés à plusieurs endroits de la Vallée pour s'assurer que les limitations de vitesse soient respectées et que la sécurité de tous soit préservée
- **Des mesures des vitesses** pratiquées à différents endroits de la vallée seront réalisées par l'administration régionale

Vous trouverez, ci-dessous, quelques extraits de diverses interventions :

« Les motards sont des ambassadeurs importants du Tourisme wallon mais les motos peuvent parfois occasionner des nuisances sonores. Dans le but de préserver la quiétude et la sécurité des riverains des zones à forte affluence touristique, il est important de responsabiliser certains motards au milieu qui les entoure et au partage de la route », a précisé la **Ministre Valérie De Bue**.

Pour Françoise Guillaume, administratrice déléguée de l'AWSR « La sécurité routière passe par un comportement responsable de chacun des usagers de la route, c'est-à-dire attentif à son environnement immédiat. C'est en ce sens que l'AWSR veille, avec un brin d'originalité et de bienveillance, à sensibiliser les motards de passage au respect des riverains, et à baisser les gaz pour donner à chacun, motard ou non, l'occasion de profiter sereinement de ce bel environnement ».

« L'objectif n'est pas de faire la « guerre » aux motards mais bien de les conscientiser à l'importance du respect

de la sécurité et de la quiétude des riverains et de l'environnement de manière générale. Et cela commence par la vitesse et le bruit » a signalé l'**Inspecteur Damien Koller de la zone de police Stavelot-Malmedy**.

« Je salue la prise de conscience et l'action de la **Ministre Valérie De Bue**, action qui devra nécessairement être appuyée par les services de Police afin d'en mesurer l'efficacité. Il ne s'agit pas d'une action anti-motards » **André Samray, Bourgmestre de Lierneux**.

« Je remercie **Madame la Ministre** pour son écoute et l'intérêt porté à cette problématique de vitesse et de nuisances sonores sur les routes régionales. Puissent ces actions dans la vallée de la Liègne rencontrer notre souhait d'une approche globale et transversale à l'échelle de la Wallonie, afin d'aboutir à des solutions structurelles avec en filigrane le respect réciproque dans un espace public partagé » **Didier Gilkinet, Bourgmestre de Stoumont**.

Comme suite à nos différents échanges avec des représentants du Collectif des riverains, vous trouverez, ci-après, un article rédigé par leurs soins.



Didier Gilkinet
Bourgmestre

Tanguy Wera
Echevin en charge de
l'Environnement

LE SILENCE ET LA SÉCURITÉ SONT À PROTÉGER

Vous l'aurez sans doute remarqué : la vitesse dans la vallée de la Liègne est limitée pour l'instant à 70 km/h. Pourquoi ?

Introduction

Imaginez une belle journée d'été dans la vallée : on s'installe sur les terrasses et dans les jardins, on se promène, on fait du vélo... Que nenni !

La route de la vallée est devenue au fil des ans un circuit où motos et voitures circulent en grand nombre, à des vitesses excessives et en faisant beaucoup de bruit. Les nuisances sont devenues telles pour les riverains que, les week-ends de beau temps, ils fuient vers des endroits tranquilles ou se réfugient dans leurs caves. Certains ont déjà déménagé. La plupart essaient de supporter... C'est ainsi que SOSS Vallées a vu le jour : nous avons uni nos forces sur le territoire de deux communes (Lierneux et Stoumont) pour créer un collectif voué à résoudre le problème du bruit et de la vitesse dans nos vallées et, de manière générale, sur les nationales qui traversent notre région.

Nous proposons dans cet article d'approfondir la question et de passer en revue ce qui a déjà été fait pour améliorer la situation.

Certes, le problème ne se limite pas à la vallée, mais SOSS y est particulièrement présent puisque tous nos membres actifs y vivent.

Le bruit émis par certains véhicules est-il vraiment excessif et nocif ?

La question de la pollution sonore est souvent balayée d'un revers de la main par ceux qui ne la subissent pas, et qui estiment qu'il faut juste «faire avec». Cela donne lieu à un débat simpliste.

Voici quelques données objectives tirées d'études sur le bruit.

Une étude¹ menée aux Pays-Bas et fondée sur les lignes directrices de l'OMS révèle qu'en moyenne, la pollution sonore provoque chaque année dans ce pays 65 décès, 750

¹ Motie Schonis en de WHO-richtlijnen voor omgevingsgeluid (2018): het doel heiligt de middelen. Rapport 2019-0227.

cas de maladies coronariennes et 1 million d'autres affections diverses. La principale source de cette pollution sonore est la circulation des voitures, des motos, des camions et des tracteurs. Parmi eux, les motos, qui ne représentent pourtant que 0,1% du total des kilomètres parcourus, sont responsables de 37% de la pollution sonore. C'est dire l'intensité de bruit de ces véhicules !

Afin d'objectiver les nuisances sonores le long de la Lienne, il est intéressant d'extrapoler ces chiffres à la situation locale, où environ 50% du trafic est constitué de motos roulant à vitesse excessive. Il en résulte que la circulation des motos produit 99,6 % du bruit. En d'autres termes, au cours des dernières années, la production de bruit le long de la Lienne a été multipliée par plus de 200 ! Ces chiffres aident à comprendre l'impact sur les habitants et leur volonté de réagir.

Le problème du bruit excessif émis par les motos découle des législations nationales, qui autorisent les motocycles à émettre beaucoup plus de bruit (parfois en fonction de leur cylindrée) que les voitures particulières. Toutefois, les dispositions varient fortement d'un pays à l'autre :

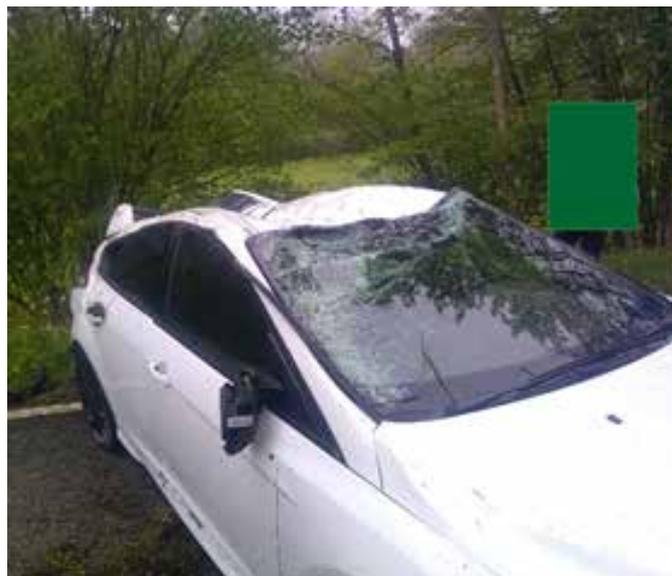
- La Belgique et les Pays-Bas ont une législation similaire concernant les émissions sonores admissibles pour les motocycles neufs.
- En Allemagne, où la pollution sonore des motos fait l'objet d'un débat intense depuis un certain temps, les émissions autorisées pour les motos neuves ont été réduites à 73-77dB en 2016 en application de la norme UNECE-R41 (alors qu'en Belgique, elles avoisinent toujours les 100dB). Il faut savoir que cette norme n'est pas pertinente pour les émissions sonores sur la route, car elle concerne le bruit mesuré dans une plage de vitesses de 50 à 80 km/h, alors qu'en pratique, la même moto peut facilement émettre jusqu'à 110dBa. Sans compter les anciens modèles, qui font encore plus de bruit. Heureusement, des motards conscients du problème, comme l'association Silent Rider, prennent des initiatives qui vont dans le sens d'un plus grand respect des riverains.

Malgré les normes sonores déjà élevées autorisées en Belgique, les motocyclistes suppriment parfois leur silencieux ou modifient leur pot d'échappement, pour faire encore plus de bruit... tout en portant souvent eux-mêmes des bouchons d'oreille sous leur casque ! Une telle désinvolture suscite la colère des habitants à l'égard des motards dans leur ensemble. Mais nous tenons à souligner que SOSS Vallées ne veut pas stigmatiser les motocyclistes en tant que groupe. Nous dénonçons ici le comportement d'un sous-groupe.

La Commission européenne est également consciente du problème et a calculé² les coûts externes du motocyclisme, c'est-à-dire les coûts en termes de pollution, de bruit et d'accidents. Ceux-ci s'élèvent à 33,4 cents par km, soit environ trois fois plus que le coût de l'essence à la pompe. Et deux fois plus que le coût externe d'une voiture particulière à essence ou diesel. Cette différence énorme est principalement due aux émissions de polluants atmosphériques et aux émissions sonores.

Qu'en est-il de l'accidentologie le long de la Lienne ?

Photo d'un des nombreux accidents le long de la Lienne, causés par des voitures ou des motos qui y roulent trop vite.



L'accidentologie ne consiste pas à savoir combien d'accidents il y a le long d'une route, sur une certaine distance, par an, mais combien d'accidents il y a *par kilomètre parcouru* sur cette route.

C'est une différence importante. Si l'on prend le nombre d'accidents le long de la Lienne, il y a environ deux accidents graves par an sur le tronçon Targnon-Neufmoulin. C'est moins que le long d'une voie très fréquentée, comme une rue de Bruxelles. Cette donnée donne toutefois un faux sentiment de sécurité et fait croire qu'il est plus sûr de circuler le long de la Lienne que dans la capitale.

Si l'on regarde les chiffres plus en détail, à savoir le nombre d'accidents avec blessés/morts (chiffres de la police) et la moyenne des kilomètres parcourus (chiffres SPW, enregistrement du trafic en 2014), il apparaît que, dans la vallée, il y a 5 fois plus d'accidents avec blessés et 20 fois plus d'accidents mortels par kilomètre parcouru qu'en moyenne en Wallonie. Conclusion : il est plus sûr de circuler en voiture ou à vélo le long d'une artère bruxelloise que le long de la Lienne.

Ce taux d'accident élevé est une conséquence de la vitesse excessive sur une route dont la visibilité est mauvaise en raison des nombreux virages, parfois très serrés. En outre, l'ancienne limite de vitesse de 90 km/h ne tenait pas compte de cette mauvaise visibilité.

Mais aussi...

La Lienne en particulier, les communes de Stoumont et Lierneux en général sont des zones très vertes. SOSS Vallées pense que, dans ces régions, les activités touristiques devraient être plus respectueuses de la nature. Différentes espèces d'animaux ont besoin de tranquillité au même titre que les humains : cigogne noire, passereaux...

Enfin, les différents indépendants actifs dans le domaine du tourisme ont dû supporter, eux aussi, les graves conséquences des nuisances sonores sur la fréquentation de leurs gîtes et autres établissements.

² European Commission, Directorate-General for Mobility and Transport, Handbook on the external cost of transport, January 2019 v 1.1

Que propose SOSS Vallées ?

Afin de répondre aux problèmes évoqués ci-dessus, SOSS Vallées propose :

- Une limitation durable de la vitesse à 70 km/h sur toute la Lienne, compte tenu de la visibilité réduite. Nous estimons utile que cette restriction s'applique également à plusieurs petites routes communales, ce qui dissuaderait les conducteurs imprudents tout en permettant, théoriquement, de les sanctionner.
- L'installation d'une bande de suggestion pour les vélos le long de la Lienne, où il y a autant de cyclistes que de véhicules à moteur. Ces bandes ralentissent les automobilistes et les motards, et leur font prendre conscience de la présence de vélos et d'autres usagers faibles.
- Des radars et un renforcement des contrôles de police.
- Une limitation des émissions sonores, pour tous les véhicules, à 70dBa. Cette question est un sujet de politique européenne. SOSS Vallées s'est associé à plusieurs autres associations SOS (Save Our Silence) actives dans les pays voisins. Il s'agit d'un mouvement international qui défend cette limite sonore au niveau européen.

SOSS Vallées a discuté de ces idées avec différentes autorités, telles que les communes, le SPW, la police et les ministres concernés. En fin de compte, c'est grâce à la coopération entre ces différents acteurs que des progrès ont été possibles.

Quels progrès ?

Ce fut un moment d'émotion pour les habitants de la Lienne lorsque, le 1er juillet 2021, la vitesse maximale autorisée a été fixée à 70 km/h, dans le cadre d'un projet pilote destiné à objectiver l'effet d'une telle mesure sur les nuisances. Ce pas décisif a été réalisé par les collèges communaux de Stoumont et de Lierneux, en collaboration avec la ministre compétente, Valérie de Bue.

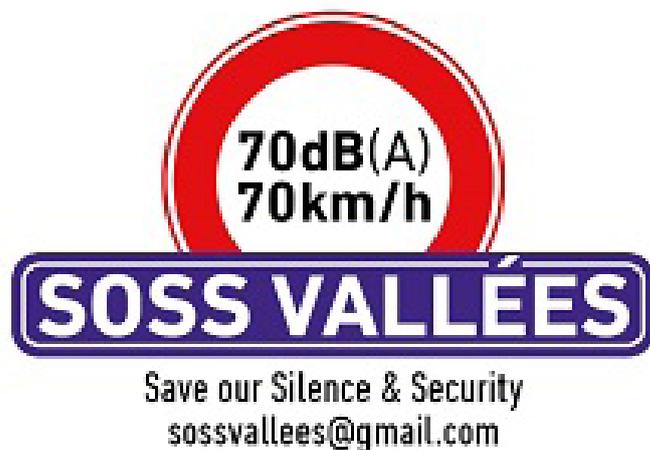
Avant cette date, la police était déjà très active dans la région pour endiguer le problème du tourisme moteur sauvage. Elle procède depuis de nombreux mois à des contrôles répétés, avec beaucoup d'efforts et d'enthousiasme.

SOSS Vallées et les habitants de la Lienne sont heureux de ces initiatives qui améliorent sensiblement leur qualité de vie. En règle générale, les mesures prises séparément, aussi bonnes soient-elles, n'ont qu'un effet limité. Mais la combinaison des mesures peut finalement résoudre le problème de manière durable, pour une vallée où il fait bon vivre.

Dans les prochains mois, SOSS Vallées sera donc attentif à la poursuite du 70 km/h et à la réalisation des bandes de sensibilisation suggérées.

Intéressés ?

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ce sujet, ou si vous souhaitez rejoindre et soutenir SOSS Vallées, veuillez envoyer un e-mail à sossvallées@gmail.com



Journal de la Bibliothèque

HORAIRE ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chers lecteurs,

La bibliothèque de Stoumont est accessible.

Attention toujours sous conditions jusqu'au 30 septembre 2021 :

- Uniquement sur RDV préalable au 080/29 26 89 durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ;
- Port du masque obligatoire ;
- 1 visiteur maximum ou 4 personnes vivant sous le même toit dans la bibliothèque ;
- Temps de visite limité à 15 minutes ;
- Désinfection des mains obligatoire – solution hydroalcoolique à disposition – pour faire son choix en rayons ;

Horaire d'ouverture :

Mardi de 18h00 à 20h00

Mercredi 14h00 à 16h00

Jeudi de 14h30 à 16h30

Nouveauté :

La ludothèque est accessible durant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Les boîtes à Livres

DONNEZ ...

PRENEZ ... LISEZ !

Les boîtes à livres, c'est un nouveau concept de partage pour permettre à tout un chacun de découvrir des livres mis à disposition dans les boîtes.

Le principe est simple, vous prenez le livre qui vous plaît, après l'avoir lu soit vous le rapportez, soit vous le conservez. Vous pouvez également apporter un livre de chez vous et le mettre à disposition d'autres lecteurs. Et surtout, si l'envie vous-en dit, n'hésitez pas à laisser un commentaire sur la première page du livre pour donner votre avis sur les livres partagés !

N'hésitez pas à prendre également le temps de vous poser sur le banc qui se trouve près de la boîte et faire un brin de causette avec d'autres personnes passionnées de lecture.

Rahier

(Dans le préau de l'école)

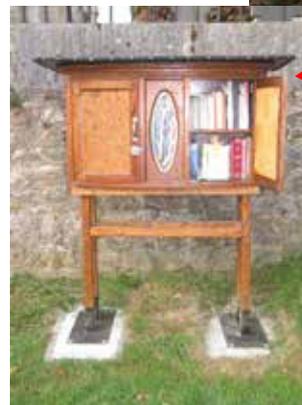


Stoumont

(près de l'église)



Chevron



Moulin du Ruy



La Gleize

(Dans le préau de l'école)



REMISE DES CEB 2021

Cette année encore, dans des conditions qui reviennent lentement à la normale, nos élèves de 6e primaire n'ont pas démérité, obtenant ensemble leur certificat d'étude de base. Une fois de plus, les règles sanitaires ne permettaient pas d'organiser de cérémonie en leur honneur. Je me suis déplacé dans les écoles qui le souhaitaient pour leur remettre symboliquement un cadeau de l'administration communale et prononcer ces quelques mots.

Mesdames et messieurs les diplômés, chers directeurs, chers parents,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour applaudir les efforts que chacun et chacune d'entre vous avez fourni pour obtenir votre CEB.

Je ne doute pas un seul instant que ce premier diplôme de votre scolarité a représenté, pour chacune et chacun d'entre vous du temps, de l'énergie et de la concentration depuis de nombreuses semaines. Arrivés devant les épreuves du CEB, vous étiez seuls face aux questions et vous avez prouvé que vous aviez les ressources pour relever les défis qui vous étaient soumis. Pour cela, par ma présence et le petit cadeau symbolique que je vous remettrai dans un instant, la commune de Stoumont voulait vous féliciter.

Mais au risque d'un peu vous décevoir, je me dois de vous confier que je suis convaincu que le tableau que je viens de vous peindre – cette réussite solitaire devant un questionnaire – est en fait très éloigné de la réalité. Parce que depuis le jour où vous avez commencé à apprendre, jamais vous n'avez été seuls. Depuis le premier jour où vous avez commencé, vous aussi, à partager vos connaissances – et je ne doute pas que ce jour est déjà arrivé depuis longtemps – jamais vous n'avez été seuls.

Tout simplement parce qu'apprendre est sera toujours une activité que l'on fait ensemble.

Ensemble avec des parents qui sont bien sûr là à vos côtés depuis le premier jour. Ensemble avec des institutrices, des professeurs, des animateurs qui, chacun à sa manière, avec ses talents, a partagé avec vous un peu de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Ensemble enfin avec tous les acteurs qui tournent autour de l'école : du maçon qui a dressé les murs de l'école au ministre qui a décidé des horaires du CEB en passant par celles et ceux qui écrivent des manuels scolaires, qui nettoient des classes, qui vous accueillent avant et après l'école... Tous ces gens sont là parce qu'ils savent que c'est ENSEMBLE qu'on réussit un parcours scolaire.

Vous avez fait votre bout de chemin avec d'autres élèves qui sont devenus vos amis, vos amies et j'imagine que vous serez d'accord avec moi pour dire que ce chemin que vous avez fait ensemble aurait eu infiniment moins de valeur s'ils n'avaient pas été là, ces amis.

J'ai toujours aimé cette image qui veut que si l'on partage de l'argent, un gâteau ou de la place sur un radeau, plus on est nombreux, moins on a d'argent, de gâteau ou de place sur le radeau alors que si l'on partage de nos connaissances en anglais, en géographie ou en fabrication de nichoirs, on peut le partager autant qu'on veut, on ne fera que s'enrichir les uns et les autres sans que ce savoir ne perde de valeur.

Alors ne pensez pas que votre CEB, parce qu'il est une réussite collective, a moins de valeur que s'il était une petite victoire individuelle. Au contraire, notre monde a besoin de garçons et de filles qui savent qu'on relève les défis ensemble et si vous savez cela, vous êtes prêts à relever tous les défis que vous choisirez.

Tanguy Wera
Échevin de l'Enseignement



Du côté des maternelles

- Activités en extérieur :
Semis repiqués dans notre potager



Réalisation de mandalas en forme de Papillon :



Circuit dans la cour de l'école avec son véhicule



- Hérisson :
Aménagement d'une maison et d'une cage pour accueillir Choupi, notre Hérisson.





• Cereki :
Journée sportive au Sart Tilman :



• Eveil musical à l'école
Rythme, chant, danse, ça bouge avec notre prof de musique !



• Excursion à Botrange :



- Tortue :
Les tortues terrestres et aquatiques d'Alexi nous rendent visite pour une petite leçon d'éveil.



- Promenade nature :



Promenade aux abords de l'école en passant par la Charmille.

- A la façon de Keith Haring :
Notre silhouette à la façon de Keith Haring



Et des primaires

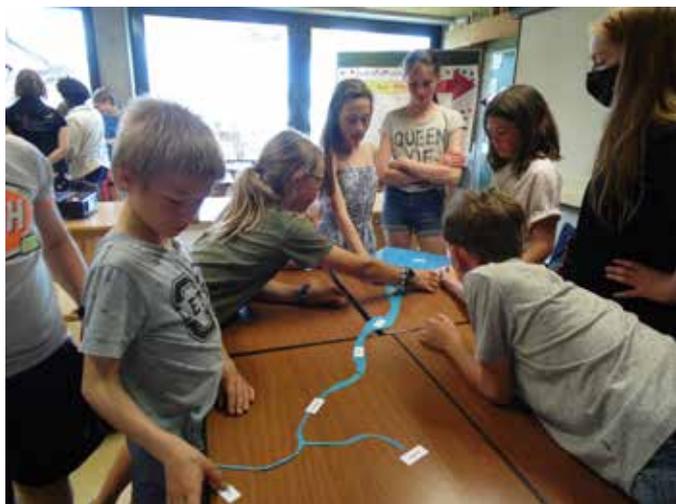
- Excursion au centre nature de Botrange



• Journée sportive au Sart Tilman



• Animation : Ici commence la mer !



• Nos animations musicales du mardi



• Au cours d'éducation physique, nous avons fait du slackline !



ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE DE CHEVRON

Il s'en passe des choses à l'École Sainte Thérèse de Chevron... En voici un bref aperçu...

À l'école maternelle, les institutrices ont imaginé et mis sur pied de nombreux projets : « A la conquête de l'espace », « Le 100e jour d'école » (avec les amis de P1 et P2), « Du tri au recyclage et au compost », « Sauvons les abeilles »... À plusieurs reprises, des personnes extérieures à l'école, spécialistes du domaine, sont venues donner des informations complémentaires : rencontres enrichissantes pour nos petits ! Au terme de chaque projet, les enfants retournaient à la maison avec une réalisation qui clôturait celui-ci. Quelle fierté !

À l'école primaire, les projets se sont enchaînés également. Dans le cadre du cours d'actualité, les P5 et P6 ont créé un mensuel du mois de janvier en synthétisant les informations récoltées dans le Journal Des Enfants (JDE). Les élèves de P3, P4, P5 et P6 ont effectué un travail de recherche sur un personnage célèbre. Après un travail de synthèse, ils ont organisé les informations importantes sur un panneau qu'ils ont présenté oralement. Ils ont aussi participé à une



animation nature, encadrés par un guide : découverte des invertébrés, classification...

En cette fin d'année où le contexte sanitaire était plus favorable, tous les élèves sont partis en excursion : Parc Chlorophylle et rencontre d'un apiculteur voisin de l'école pour les maternelles et visite de la Maison de la Science, du Musée des Sciences Naturelles et de l'Aquarium de Liège ainsi qu'une journée à Ostende pour les élèves de primaire (visite du Mercator, glaces, châteaux, collections de coquillages, sauts dans les vagues...).

Pour fêter la fin de l'école primaire, nos grands de 6e sont allés faire une randonnée en vélo, encadrés par leur prof d'éducation physique.

Suite à ces visites et en conclusion des différents projets, petits et grands ont organisé une exposition dans chaque classe à l'attention des parents. Après la remise des bulletins et la réunion parent/instit', chaque élève avait la responsabilité de faire visiter sa classe à sa famille.

Grâce à notre association de parents motivée et dynamique, un marchand de glaces est venu gâter tous les élèves et les instits et, quelques jours plus tard, quelle ne fut pas la surprise des enfants en découvrant 2 châteaux gonflables dans la cour pour les amuser en ces derniers jours d'école !

Encore une fois, nos élèves ont grandi, appris, partagé tout au long de ces 10 mois.



A l'heure de lire ces quelques lignes, une nouvelle année scolaire a débuté, riche en projets (voyage des classes primaires, avancement du projet de rénovation, Marche d'Halloween)... Tous ces projets n'ont qu'un seul objectif : offrir le meilleur à vos enfants pour qu'ils apprennent les bases nécessaires et deviennent des citoyens heureux, actifs et responsables.



Une école qui bouge...

- Ecole du dehors pour tous sur le thème des oiseaux.



- 6km à pied sous le soleil, on profite !



- Les élèves de P1-P2 représentent leur classe.



- Tout déchet jeté à terre se retrouve dans la mer. Vive le recyclage !



- Journée sportive des primaires.



- Animation musicale pour les maternelles et 1-2. Merci à nos artistes.



- Qui habite notre mare ?



- Poneys et indiens ont ravi les petits de maternelle.



- Mardi 29 juin : classes du dehors + pains saucisses



- Lundi 28 juin : un peu de pluie ne nous arrêtera pas. Après l'effort, le réconfort.



DÉPART À LA RETRAITE DE BRIGITTE ANDRÉ, INSTITUTRICE PRIMAIRE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

Discours prononcé par Christiane Constant

Tu as enseigné presque quarante ans dans cette école, tu avais pour vocation l'enseignement, c'est certain.

Ta bonne humeur, ta créativité et ton énergie font de toi une enseignante hors norme.

Tu as toujours su intéresser tes élèves même les plus récalcitrants.

Tu as toujours fait preuve de beaucoup de patience avec ceux en difficulté comme si tu avais pour but de changer le cours des choses et tu y es parvenue.

Nous savons que tu n'oublieras jamais le bruit de la sonnerie,

les pas nerveux des élèves, les cris de joie dans la cours de récréation, les fous rires avec les élèves, les classes vertes, l'odeur de ta classe, le goût du café pris entre collègues.

Nous savons tous que tu as aimé ton métier, tu l'as prouvé tout au long de ces années, tu n'as jamais baissé les bras, tu as toujours développé de nouvelles idées, de nouveaux projets.

Nous sommes tous tristes de ton départ mais en même temps heureux de savoir que tu vas profiter d'une retraite tranquille et bien méritée.

Nous savons que tu reviendras nous voir quelques fois pour nous dire bonjour et regarder les élèves jouer.

Tu peux partir l'esprit en paix avec l'idée du travail bien accompli.

Nous te souhaitons beaucoup de bonheur pour la suite.

UN CONSEIL COMMUNAL... DES ENFANTS

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS RÉALISENT UN POTAGER AU RUCHER DIDACTIQUE DE STOUMONT

Contre vents et marées et surtout contre les contraintes imposées par les normes sanitaires en vigueur presque depuis sa création, le conseil communal des enfants de Stoumont mène à bien son premier projet : la réalisation d'un potager partagé sur le site du rucher didactique de Stoumont.

Il faut saluer le travail de Christophe Collard, animateur du centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont pour sa détermination à allier respect des règles en vigueur, participation réelle des enfants tant à la conception qu'à la mise en œuvre du projet

et avancée concrète de celui-ci. Etienne Lorent a assuré les conseils pratiques et l'aide à la mise en œuvre logistique du potager en lui-même.

Quoique modeste, le projet traduit la prise de conscience de nos jeunes élus du fait que la société qu'ils construiront demain et dont ils jettent les fondements dès à présent passera par une réflexion essentielle sur notre alimentation. Mettre les mains dans la terre ensemble, que l'on vienne de Rahier, de Chevron, de La Gleize, de Stoumont ou de Moulin du Ruy, c'est un geste fondamental qui réunit et permet d'échanger autour des projets de reconexion à l'environnement déjà menés dans leurs différentes écoles primaires, libres ou communales, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire communal.

Tanguy Wera
Échevin de l'Enseignement



Le journal de Famille

4^{ÈME} GÉNÉRATION DANS LA FAMILLE D'ANDRÉ LEJEUNE

Dans le courant de ce 1er semestre 2021, la famille d'André Lejeune s'est élargie avec la naissance du petit Louka, signant ainsi une 4^e génération de garçons !

Félicitations aux heureux arrière-grand-père, grand-père et papa !

Félicitations aux heureux parents et belle route à Louka !

Didier Gilkinet
Bourgmestre de Stoumont



Associatif

UN CONTE DE FÉE AU CHÂTEAU

Il est des histoires qui sonnent comme des contes de fée des temps modernes. Celle-ci en fait partie. Imaginez un peu la chance inouïe, pour une commune : voir un des bâtiments dont elle est propriétaire, déjà restauré avec la mobilisation d'un village et d'amoureux du patrimoine, prendre encore une valeur bien supérieure par le biais de travaux pour un montant de 240 000 € sans que la commune ne débourse un euro ! On croit rêver et cette histoire est pourtant bien réelle, c'est celle, vous l'aurez deviné, de l'ancien château de Rahier.

Mais laissons de côté les considérations économiques : ce ne sont pas elles qui font les plus belles histoires, laissons la parole à trois personnes qui racontent ce qu'elles voient quand elles débarquent à Rahier.

Je m'appelle Louise et j'ai neuf ans, mes parents m'ont trainée de force à un concert de ukulele bulgare dans un village reculé, pfff la galère ! Enfin, ça, c'est ce que je me disais dans la voiture puis je suis arrivée sur place et là... j'ai dû me pincer pour y croire. Là où il n'y avait hier qu'une motte de terre et des graviers, il y a maintenant



deux cabanes, la petite pour se murmurer des secrets dans l'oreille et la grande pour organiser des parties de loup-garou ! Il y a un module fait de branches entremêlées, un terrain de pétanque, un mini-mur d'escalade et un toboggan... ah... le concert est déjà fini ? Je n'ai pas vu le temps passer !

Je m'appelle François, j'ai trente-deux ans. Il y a six ans, un accident de la vie m'a brutalement fait redescendre d'un étage : je me déplace aujourd'hui en chaise roulante, j'ai perdu une partie de ma vision et de mon audition. Depuis, j'ai redécouvert le monde sous un autre angle et je peux vous assurer qu'il est nettement moins beau à voir : les trottoirs, la boue, les passages exigus, le brouhaha et les aspérités de l'environnement sont devenus autant d'obstacles qui me poussent à me murer chez moi dans la monotonie du quotidien. C'est ainsi tous les soirs hormis... ce soir, où un concert de ukulele bulgare à l'ancien château de Rahier est proposé. Bon, c'est étrange comme concept, il faut tester mais...justement, pour une fois, je peux tester ! J'ai l'assurance que grâce aux aménagements réalisés, je pourrai accéder à l'étage sans quitter ma chaise, je pourrai bénéficier de la clarté de la musique grâce à une boucle sonore qui amène les notes directement dans mon appareil, je pourrai me rendre aux toilettes sans assistance et, s'il

s'arrête de pleuvoir, je pourrai aller boire un verre dehors sans craindre d'être les roues dans la boue grâce à la terrasse et au parcours pavé.

Je m'appelle Odette, j'ai septante-huit ans et chaque jour, je me fais du souci pour la planète que je laisserai à mes petits-enfants. Le monde part en vrille : on voit les ressources naturelles s'épuiser, le climat se dérégler, on fait venir des produits de Chine et on ne connaît plus le nom de son voisin alors parfois, je me demande si on est capable de relever les défis de demain. Puis je vois des chantiers comme ceux-là : des entrepreneurs locaux qui se rassemblent et portent un projet commun : du bois local, des pierres issues de carrières locales, du plastique recyclé, bref un projet quasiment neutre en émission de CO2 qui, loin des clichés sur la fuite vers les villes ou le retour au moyen âge, continue à rendre nos villages attirants, vivants, dynamiques et accessibles à tous. C'est dans des moments comme ceux-là que je me dis que les générations qui me succéderont détiennent déjà quelques solutions pour le monde de demain. Mais je dois vous laisser, j'ai un concert de ukulele bulgare.

Tanguy Wera

Echevin de la Jeunesse, de la Culture, de la Transition et de l'Espoir en demain

Sports

RALLYE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE – DIMANCHE 05 DÉCEMBRE 2021

Comme signalé antérieurement, un seul rallye est autorisé sur la commune de Stoumont à savoir, le « **Spa Rally** ».

Il est programmé le **dimanche 5 décembre 2021** et se déclinera en deux étapes.

Seront concernés,

- pour la première étape : outre une partie de la vallée de La Lienne, les villages et hameaux de Chession, Xhierfomont, Meuville, Moulin de Rahier, Bierleux et Chevron
- pour la seconde étape : les hameaux de Ruy, d'Andrimont et Le Rosier

SPA RALLYE

Deux passages sont planifiés par étape. Des ouvertures de la voirie seront prévues entre ces passages.

Le Collège a délivré une autorisation ponctuelle pour cette édition 2021. Celle-ci sera suivie d'une réunion d'évaluation avec l'ensemble des parties concernées. Ce bilan influencera les autorisations ultérieures.

De plus amples informations paraîtront en temps opportun sur notre site, page Facebook, dans la presse locale et seront distribuées aux riverains par l'organisateur.

La coordination de ces événements est concertée avec la Zone de Police de Stavelot-Malmedy.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Noces

LE 26 JUIN 2021, LILIANE ET JULES FLOHIMONT-CORBAY ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR EN LEUR JARDIN À LORCÉ

Liliane, Lili

Jules,

Au nom de l'Administration Communale et des membres du Collège ici présents, je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre invitation à partager ensemble, en présence de votre famille proche et ici, en votre jardin, ce moment particulier de votre parcours commun. Parcours commun symbolisé ce jour, par l'éclat de l'or.

Lili,

Jules,

La crise sanitaire que nous connaissons depuis de nombreux mois impacte toujours nos habitudes de vie. Même si la situation semble évoluer dans le bon sens, les dispositions en vigueur aujourd'hui ne vous permettent toujours pas de marquer cet événement, comme vous l'auriez espéré. Retenez-en le positif et profitez pleinement de cet instant qui vous est offert !

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour l'excellent accueil me réservé, lors de ma visite préparatoire à la célébration de ce jour. Il est vrai que nous nous connaissons depuis plus de 40 ans ...

Lili,

Jules,

Vos Noces sont faites d'or, comme les alliances que vous vous êtes échangées, voici 50 ans.

50 ans déjà que vous vous êtes engagés officiellement à surmonter obstacles et difficultés, à partager vos joies, à partager vos peines.

Je vous propose d'en retracer ensemble les principales étapes.



Lili,

Tu es née un lundi, le 05 février 1951, ici même dans la maison familiale que tu n'as jamais quittée.

Tu es la cadette d'une fratrie de 4 enfants, avec tes frères, Pol, Freddy et Roland.

Ton papa Antoine, véritable force de la nature, travaille, après avoir été voyageur pour la CBI, en tant que brigadier près de l'Administration des Eaux et Forêts.

Lucienne, ta maman, conjugue travaux de la ferme, travaux ménagers et éducation des 4 enfants. Avec 3 gamins, ce n'est pas toujours une sinécure.

Après avoir terminé tes classes primaires avec Monsieur Henrottin, à l'école communale de Lorcé, située juste à côté de la maison, tu poursuis durant 3 ans une formation de type ménagère, à l'Athénée Royal d'Aywaille.

Au terme de celle-ci, tu débutes ta carrière professionnelle par un premier emploi de 6 mois, en tant qu'employée de bureau à la clouterie de Houssonloge et ce, avant d'intégrer la société UNDA, laboratoire de fabrication de produits homéopathiques, le 1er avril 1970. Située au lieu-dit « le Pouhon », UNDA est dirigée, à l'époque, par un certain André Smal, pharmacien de son état et lorcéen d'adoption bien connu.

Jules,

Tu es né un dimanche, le 17 décembre 1944 à Aywaille, dans la cave d'un moulin où ta famille s'est retranchée. Nous sommes en effet, le 2^e jour de la contre-offensive menée par le Maréchal von Rundstedt, communément appelée « Bataille des Ardennes ».

Toi aussi, tu es le dernier-né mais d'une fratrie de 5 enfants composée de deux garçons et de deux filles : Jeannine, l'aînée suivie d'Ernest puis de Ghislaine et enfin de Henri.

Joseph, ton papa, est transporteur de bois.

Clarisse, ta maman, assure, avec ta sœur Jeannine, les travaux de la petite ferme familiale et prend en charge l'éducation des 5 enfants.

Au terme de tes études primaires réalisées à l'Athénée Royal d'Aywaille, tu fréquentes l'école d'agriculture de Nandrin et ce, durant 3 années. Tu y séjourneras à l'internat. Tu rejoins ensuite les pères salésiens à Dosco Bosco Liège, pour une formation en imprimerie que tu termines en 1964.

C'est le moment pour toi, de satisfaire à tes obligations de milice et tu intègres le Génie à Amay pour une période d'un an.

A ton retour, tu travailles quelques 8 mois dans l'entreprise de ton papa.

Associé aux travaux de la ferme, tu travailles ensuite pour une petite imprimerie, avant de rejoindre, avec l'appui de ton beau-frère José, l'imprimeur et éditeur liégeois Robert Massoz. Nous sommes en 1967.

Lili, Jules, le souvenir de votre rencontre est encore bien présent en vos mémoires. Comme l'exprime Lili, non sans sourire, « nous nous sommes rencontrés au café ... ». En effet, son plus jeune frère Roland courtise avec une jeune fille de Martinrive, dont les parents tiennent l'« Auberge des Pêcheurs ».

Régulièrement le samedi, Lili accompagne ses parents pour y boire un verre. Jules, qui a fait les 400 coups avec son ami Roland, y est fréquemment présent.

Vos regards se croisent et vous vous rapprochez naturellement. Jules est largement sponsorisé par Roland, s'adressant comme suit à sa petite soeur « Tu ne saurais trouver mieux et c'est un travailleur ! »

Lili est âgée de 15 ans, Jules de 22 ans. C'est le point de départ d'un idylle qui dure depuis plus de 55 ans.

Vu ton jeune âge, Lili, vous courtisez 4 et même 5 ans. En effet, suite au décès de Clarisse, ta maman, Jules, le mariage programmé le 1er juillet 1970 est postposé au 1er juillet 1971. La route Aywaille-Lorcé n'a plus de secret pour Jules, même lorsqu'il vient courtiser en camion !

Et c'est par devant le Bourgmestre de Lorcé, Robert Gilson que par un « oui » mutuel, vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble l'un pour l'autre, l'un avec l'autre.

Nous le sommes le premier jour du mois de juillet 1971, un jeudi, en la Maison Commune de Lorcé, située dans le même bâtiment que l'école communale.

Il est 15 heures et 30 minutes. La météo, tout comme l'atmosphère, est au beau fixe, alors qu'il avait plu tout le mois de juin.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins, frère et sœur respectifs, Pol Corbay et Ghislaine Flohimont.

La cérémonie religieuse est célébrée par l'Abbé Beaupain, en l'église Saint-Georges de Lorcé.

Elle est suivie d'un apéritif organisé ici-même, dans le jardin de Lucienne et Antoine. L'opportunité de déguster une bonne glace artisanale de chez Tibola, profitant du passage du glacier en fin d'après-midi.

La réception du mariage se poursuit à l'«Auberge des Pêcheurs ». Il n'y a plus de poisson ... la jeune Lili a bel et bien été « harponnée » !

Et c'est en 2 CV rouge, que vous vous rendez en Espagne pour un voyage de noces de 2 semaines ... à l'Escala, petite ville touristique de la Costa Brava, où la cousine de Jules dispose d'un appartement.

Vous y retournerez durant 7 années.

A votre retour, vous vous installez à La Cour 82 à Lorcé, chez les parents de Lili.

La maison est grande et vous disposez de pièces vous réservées. La cohabitation est harmonieuse.

Deux beaux garçons naissent de votre amour : Christophe, le 10 mai 1974, suivi de Fabian le 13 juillet 1976.

Le laboratoire UNDA s'installe dans le Parc Artisanal de Harzé en 1974. Après avoir conditionné de tisanes durant quelques années, Lili évolue progressivement au sein de la société qui signera un accord en 1989 avec Boiron, un des piliers mondial en homéopathie. L'entreprise perd peu à peu son caractère familial. Responsable du secteur « préparations », Lili met un terme à sa carrière professionnelle

le 31 octobre 2011.

Chez l'imprimeur liégeois Robert Massoz, Jules débute en tant qu'aide conducteur sur une machine 2 couleurs (bichromie) et ce, en travail posté. Il connaîtra au cours de sa carrière des évolutions technologiques particulièrement importantes, dans un secteur hyperconcurrentiel. A l'âge de 50 ans, il devient contre-maître « maintenance ». A l'âge de 60 ans, Jules a l'opportunité de partir en prépension mais Monsieur Massoz la lui refuse. Il passera alors à 4/5 temps jusqu'à l'âge de 65 ans puis à mi-temps jusqu'à l'âge de 67 ans, moment où Monsieur Massoz lui dit : «voilà, Jules, maintenant tu peux partir ». Nous sommes en 2011. Engagé jusqu'au bout, Jules quitte un métier qui l'a passionné et une société à laquelle il a voué une indéfectible loyauté.

Cette période correspond également à l'élargissement de la famille avec la naissance successive de cinq petits-enfants : Charlotte (21 ans), Noah (18 ans), Malice (15ans), Julia (17 ans) et Luca (9 ans).

Un croisement de générations qui vous permet de conserver toute la jeunesse de votre état d'esprit.

Vous avez toujours beaucoup travaillé.

Antérieurement pour toi, Lili, au travers de toute l'attention accordée à tes parents puis aujourd'hui à tes enfants, beaux-enfants et petits-enfants.

Durant de nombreuses années, Jules, tu as apporté aide et soutien à ta sœur au niveau de l'exploitation de la ferme familiale. Tu as fabriqué des centaines de stères de bûches pour le chauffage, livré des centaines de sapins de Noël ! D'ailleurs, si tu es considéré comme le roi du chargement de remorque, ta voiture n'en est pas moins une véritable caverne d'Alibaba. Aujourd'hui, tu t'es reconverti en aide-jardinier, spécialisé dans la taille de haies, avec Christophe et Fabian, un trio de choc !

Vous vous gréez également quelques petits moments de loisirs : la passion pour les fleurs pour Lili, l'abonnement au Standard de Liège, Voo sport pour Jules. Ensemble, un bon petit resto sans oublier les sacro-saintes vacances annuelles en Espagne, en France ou en Italie.

A la question du bilan après ces 50 années, vous êtes unanimes : nous recommencerions !

Lili,

Jules,

Voici, en quelques mots synthétisés, votre parcours de vie.

Vie que vous avez choisie de partager le 1er juillet 1971.

Vous avez toujours placé la famille au centre de vos préoccupations. Vos parents, vos enfants, beaux-enfants et vos petits-enfants ont toujours été votre priorité.

Aujourd'hui, nous voudrions simplement vous féliciter pour ce parcours empreint de simplicité, de complicité et orienté vers les autres, avec un sens de l'accueil et un sens du service, qui ne sont plus à démontrer. Des valeurs qui sont vôtres, des valeurs que vous avez portées tout au long de votre cheminement.

Félicitations pour ce beau témoignage de vie tout en discrétion. Un témoignage à l'image de l'homéopathie et son intérêt pour les autres dans leur globalité mais aussi en phase avec les grandes étapes de l'imprimerie : de l'assemblage

en passant par le façonnage pour un vernissage tout en brillance !

Nous vous souhaitons de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de votre famille, de vos amis et de vos proches !

LE SAMEDI 10 JUILLET, ALAIN ET CHANTAL JAMAR DE BOLSÉE ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR !

*Monsieur et Madame Jamar de Bolsée,
Chantal, Alain,*

Au nom de l'Administration Communale et des membres du Collège ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en salle des mariages de notre maison commune, afin de partager ensemble, en présence de vos enfants, beaux-enfants et petits-enfants, un moment particulier de votre cheminement à deux : le 50^e anniversaire de votre engagement mutuel !

Chantal, Alain,

Il ya 50 ans, vous vous êtes engagés officiellement à cheminer ensemble l'un pour l'autre, l'un avec l'autre, à surmonter les obstacles et à partager vos peines et à partager vos joies.

Je vous propose d'en retracer ensemble les grands moments.

Chantal,

Vous êtes née à Liège, le 11 mai 1950, un jeudi. Vous êtes la deuxième née d'une fratrie de trois enfants, avec un frère aîné et une sœur cadette.

Votre papa, Raymond, est magistrat, avocat général près la Cour d'Appel. Un papa travailleur, austère et le plus souvent dans son bureau. Une époque où les papas étaient moins investis dans la relation aux enfants, comme vous la qualifiez aujourd'hui.

Et c'est plutôt votre maman, Jacqueline, qui assure

Profitez pleinement de cet instant qui vous est offert !

Joyeuses Noces d'Or et rendez-vous pour le Diamant !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

l'éducation des 3 enfants. Votre maman qui est aujourd'hui âgée de 95 ans.

Vous débutez l'école primaire à Liège avant de terminer en 6^e année à l'école fondamentale libre du Sacré-Cœur du Sartay puis de poursuivre vos études dans l'enseignement secondaire général au Collège du Sartay, situé à Embourg.

C'est à Liège que vous suivez une formation d'institutrice maternelle. Fraîchement diplômée, vous êtes immédiatement engagée à l'école libre fondamentale du Sacré-Cœur, par une Directrice et dans un cadre que vous connaissez particulièrement bien.

Alain,

Vous êtes né à Liège, le 17 mai 1946, un vendredi. Vous êtes le cadet d'une fratrie composée de 4 garçons, avec vos frères Walthère, Baudouin et Guy. C'est la période de l'après-guerre et vous êtes un peu défini comme « l'enfant du retour », suite à la captivité de votre papa en Allemagne.

Votre papa qui exercera le métier d'avocat, spécialisé dans les matières civiles et qui sera membre de l'Assemblée du Conseil Communal de l'Ancienne entité de Chevron.

Ghislaine, votre maman, née à Anvers mais bien franco-phone, prend en charge l'éducation de ses 4 garçons.

Vous débutez l'école primaire à Chevron durant quelques semaines, avant de rejoindre vos frères à Liège qui sont déjà à l'école secondaire.

Vos primaires terminées, vous poursuivez des humanités gréco-latines au Collège Saint-Louis qui feront de vous plus un littéraire qu'un cartésien.

Après un passage de 5 années par la faculté de Droit à Louvain, vous êtes diplômé Docteur en droit. Nous sommes en 1969.

C'est dans les termes suivants que vous prêtez serment en tant qu'avocat : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge, de ne point m'écarter du respect dû aux tribunaux et aux autorités publiques, de ne conseiller ou défendre aucune cause que je ne croirai pas juste en mon âme et conscience » et vous intégrez le barreau de Liège.

Le moment est venu, pour vous Alain, de satisfaire à vos obligations de milice et vous êtes affecté au Commandement de Province, à la caserne Fonck.

Chantal, Alain,

Le souvenir de votre rencontre est



encore bien présent dans vos mémoires. Durant votre jeunesse, vous fréquentez les mêmes lieux, vous fréquentez les mêmes soirées, ... et c'est lors de l'une d'elles que vous vous rencontrez.

Il est vrai Chantal que depuis l'âge de vos 12 ans, Jacqueline votre maman, vous invite à prier tous les jours pour rencontrer un beau mari. Bien qu'Alain ne présente pas le profil de ce que vous aviez imaginé, vous suivez votre intuition et une petite voix qui vous dit « C'est lui ! ».

Le coup de foudre est réciproque. Vous êtes respectivement âgés de 20 et 24 ans.

Tout est tellement clair pour vous, que vous vous montrez impatiente à vous engager. Mais votre papa se montre intraitable et exige vos 21 ans, âge de la majorité à l'époque.

C'est donc un peu plus d'un an après votre première rencontre, que vous scellez votre union en la maison commune d'Embourg. Nous sommes le mardi 6 juillet de l'an 1971, par devant l'Officier de l'Etat Civil, Georges Mossay. Il est 15 heures et 30 minutes. C'est en présence de Walthère Jamar de Bolsée, votre frère, Alain et de Guy Pety de Thozée, votre oncle, Chantal, que vous officialisez votre engagement !

Le mariage religieux est célébré en l'église Saint-Pierre de Villers-le-Temple. Si la pluie vous accompagne à la sortie de l'église, la chaleur est bien ailleurs ... dans votre cœur ... !

La réception qui suit la cérémonie religieuse rassemble de nombreux amis de vos parents respectifs et quelques-uns de vos amis ... une autre époque, commentez-vous avec sourire.

L'Afrique du nord sera la destination votre voyage de noces et vous visiterez toutes les grandes villes du Maroc.

A votre retour, vous vous installez à Embourg et vous reprenez vos activités respectives, l'une à l'école, l'autre au barreau.

Cinq enfants naissent de votre amour : Gaëtan, Thibault, Tanguy, Raphaël et Floriane.

Tanguy décède à l'âge de 3 mois. Ce départ est douloureux pour toute la famille et nécessite pour vous, Chantal, de vous reconstruire. Vous matérialisez votre résilience au travers d'une formation en conseil conjugal. Vous travaillerez, en tant que bénévole, au Centre d'Etude et de Recherche sur la Famille (CERF). Tout ce qui touche au relationnel vous passionne profondément.

Après 23 ans d'exercice de votre profession d'avocat spécialisé en droit civil et en droit commercial, Alain, vous êtes nommé Juge de paix pour les Cantons de Vielsalm, de Houffalize et de La Roche en Ardenne.

Nous sommes en 1993 et vous vous installez avec toute votre petite famille, à Chevron. Vous entrevoyez clairement ce nouveau métier comme « une aide aux personnes à vivre en commun ». Ces cantons vous intéressent particulièrement car proches de vos racines rurales.

Par ailleurs, la forêt est votre passion. Vous êtes aujourd'hui toujours membre de la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB), dont vous avez été le conseil juridique bénévole durant plus de 35 ans. Vous êtes toujours membre de l'association Nature, Terre et Forêt (NTF) et administrateur de l'association AMIFOR. Par ailleurs, vous avez présidé

durant 4 années le Conseil Supérieur des Forêts. Ce qui vous a donné l'opportunité de travailler notamment sur la loi sur les groupements forestiers et sur l'élaboration du nouveau code forestier. Enfin, vous contribuez également à la rédaction de divers ouvrages collectifs en lien avec le droit rural et la forêt.

Chantal, Alain,

Durant toutes ces années, vos vies familiale et professionnelle ont été bien remplies. Aujourd'hui, Chantal, vous consacrez une partie de vos loisirs à la musique au travers du piano et du violoncelle ainsi qu'aux travaux de jardinage tandis qu'Alain, vous poursuivez des petits travaux en forêts et conservez une passion pour la littérature avec des auteurs tels Maupassant ou Balzac.

Mais au-delà de ces hobbies, au-delà de ces passions, la famille reste centrale et représente une valeur essentielle à vos yeux.

Il est vrai que durant les dernières années, la famille s'est considérablement élargie, avec les naissances successives de huit petits-enfants : Fiona, Margaux, Alister, Oscar, Achille, Elijor, Ulysse et Iris

Vous considérez aujourd'hui votre maison de Chevron, comme le véritable lieu de rassemblement et de rencontres, au travers desquelles se côtoient diverses générations.

L'accueil de vos enfants, beaux-enfants (Sarah, Marie-Caro, Florence et Antoine) et de vos petits-enfants ainsi que les joies de l'échange et du partage, représentent certainement, pour chacun d'entre vous, des moments d'intenses émotions. En témoignent aujourd'hui encore, leur présence à vos côtés, en ce moment particulier.

Chantal, Alain,

Voici résumées, en quelques lignes, 50 années de parcours commun.

Le parcours de deux êtres, tous deux nés en mai, tous issus d'un milieu identique, tous deux enfants de spécialistes du droit et tous deux orientés «conciliation» et famille.

Aujourd'hui, permettez-nous de vous féliciter pour ce beau témoignage de vie tout en discrétion et pour ce parcours empreint de simplicité.

Je terminerai par des mots de Chantal adressés à Alain, 50 plus tard : « J'ai eu beaucoup de chance d'avoir rencontré Alain, un homme bienveillant, attentionné, complaisant et d'une extrême gentillesse » et par des mots d'Alain à l'attention de Chantal : « je ne te remercierai jamais assez pour toute l'attention accordée à maman et ce, durant 16 ans de vie commune jusqu'à son départ à l'âge de 98 ans ».

Profitez pleinement de cet instant qui vous est offert !

Nous vous souhaitons de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de votre famille, de vos amis et de vos proches !

Et je sais qu'aujourd'hui, vous fêtez pas moins de 5 anniversaires !

Joyeuses Noces d'Or et rendez-vous pour le Diamant !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

